

Bulletin  
édité par le Syndicat  
National des Travailleurs  
de la  
Recherche Scientifique  
(S.N.T.R.S.-C.G.T.)

ISSN 0180-5398

CP 50050

directeur de la Publication  
Gérard MANDVILLE  
25, rue de Chevreuse  
91400 ORSAY

N ° 2 7 9  
SEPTEMBRE

1 9 9 0



**20<sup>ème</sup>  
CONGRÈS  
DU  
SNTRS.CGT**

**27 28 29 30  
NOVEMBRE  
1 9 9 0**

**A GIF.SUR.YVETTE (91)**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ  
de la Commission Executive**

PAGES 2 à 31

PAGE 32

**Louis Viannet**  
*secrétaire de la Cgt*

**OUI IL FAUT  
S'EN DONNER  
LES MOYENS**

# Sommaire

2.

INTRODUCTION	PAGES
I- DE NOVEMBRE A MAI 1988 LA LUTTE CONTRE LA CASSE DU CNRS	3 à 5
II- L'ELECTION PRESIDENTIELLE : COMMENT LE SNTRS-CGT S'EST DETERMINE ?	5 à 7
III- LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT ROCARD	7 à 16
1) <u>L'ADAPTATION DE L'APPAREIL D'ETAT A L'OUVERTURE DU MARCHÉ UNIQUE EUROPEEN DE 1993.</u>	
2) <u>LA POLITIQUE RECHERCHE ET LA RECHERCHE PUBLIQUE</u>	
a) LE BUDGET 89	
b) LE BUDGET 90	
STATUT ET EMPLOI SCIENTIFIQUE	
3) <u>UNE POLITIQUE QUI PESE SUR LES TRAVAILLEURS DE LA FONCTION PUBLIQUE</u>	
IV- LES LUTTES AU CNRS ET A L'INSERM	16 à 21
AU CNRS, UNE NOUVELLE FORME DE DIRECTION	
DES SUCCES REVENDICATIFS	
1) <u>L'abrogation de la taxe de 150 F sur les concours</u>	
2) <u>Le paiement des frais de mission pour passer les concours</u>	
3) <u>La titularisation des mi-temps</u>	
4) <u>Primes</u>	
5) <u>Action sociale et restauration sociale</u>	
6) <u>Les retraites</u>	
7) <u>Suppression de la limite d'âge pour les concours internes d'ITA</u>	
LES RAPPORTS INTERSYNDICAUX POUR L'UNITE D'ACTION	
<u>Avec le SNCS-FEN et le SNPCEN-FEN</u>	
<u>Avec les autres syndicats</u>	
V- LA VIE DU SYNDICAT	21 à 30
1- <u>LE SNTRS DANS LA CGT</u>	
<u>FEVRIER 88 - Election au CAES</u>	
<u>MAI 88 - Création d'un syndicat CGT-USTL</u>	
<u>JANVIER A JUIN 89 - Election au Conseil d'Administration du CNRS</u>	
<u>L'activité interprofessionnelle</u>	
<u>LE 3ème CONGRES DE LA FERC</u>	
<u>10ème CONGRES DE L'UGICT 7-11 DECEMBRE 88</u>	
<u>19ème CONGRES DE L'UGFF-21-25 NOVEMBRE 88</u>	
<u>43ème CONGRES DE LA CGT-21-26 MAI 89</u>	
2- <u>L'INFLUENCE DU SYNDICAT</u>	
3- <u>L'ACTIVITE VERS LES CHERCHEURS</u>	
4- <u>LES INSTANCES DE DIRECTION DU SNTRS-CGT</u>	
5- <u>LA VIE DES SECTIONS</u>	
6- <u>LE RENFORCEMENT</u>	
7- <u>LA PRESSE DU SYNDICAT - LA FORMATION SYNDICALE</u>	
VI. PAIX, DESARMEMENT, DROITS ET LIBERTES DANS LE MONDE	31
<u>Paix et désarmement</u>	
<u>L'activité internationale</u>	
<u>Droits et libertés dans le monde,</u>	
<u>Solidarité</u>	

# RAPPORT D'ACTIVITÉ de la Commission Executive

## INTRODUCTION

Il y a trois ans se tenait, du 24 au 27 Novembre 1987, le 19ème Congrès du SNTRS-CGT. Le document d'orientation et le programme d'action qui y furent adoptés définissaient les objectifs d'action du syndicat pour les trois années.

Ce rapport d'activité rend compte de l'exécution du mandat donné à la commission exécutive élue par le 19 ème Congrès.

Avec la tenue du Congrès, le moment est venu pour tous les syndiqués d'examiner l'activité de leur syndicat pendant cette période, d'en faire le bilan, et de dire si oui ou non les orientations définies par le 19 ème Congrès ont été bien prises en compte par la Direction élue du SNTRS-CGT, si les décisions prises ont été bien appliquées et comment le syndicat a réagit aux événements auxquels il s'est trouvé confronté.

## I - DE NOVEMBRE A MAI 1988. LA LUTTE CONTRE LA CASSE DU CNRS

Le 19 ème Congrès analysait ainsi la politique du gouvernement Chirac :

*"Le "libéralisme" tend à rompre toute entrave à la concurrence du capital. Il ne peut s'accomoder des EPST qui, de par leur statut, ont capacité à conduire une politique de recherche propre et ne veut voir en eux que des "gisements" pouvant offrir potentiel humain et capacité à produire".*

Le "pilotage par l'aval" à la mode Aigrain s'avère une formule dépassée. Les aides massives au privé ainsi que la mise en place d'un système d'intégration qui greffe un embryon de recherche privé sur un service public, autorise un assujettissement du public au privé impliquant une alimentation croissante par des fonds publics.

A l'intérieur du système public de recherche une nouvelle répartition des missions entre les différents organismes et en particulier entre le CNRS et l'Université s'accompagne de réforme en profondeur. Dans l'Université, on assiste à l'instauration de filières rigides par le biais de la réorganisation des cycles de formation, à la hiérarchisation entre les universités et à la révision de la carte universitaire.

Pour le CNRS, outre une mission d'agences de ressources à l'égard de l'Université et des entreprises au travers des unités mixtes qui doivent passer de 5 à 50, le CNRS doit se concentrer sur quelques axes de recherches fondamentales et quelques outils internationaux.

Une réorganisation des structures en découle. Libéralisme et concurrence servent de règles au fonctionnement des laboratoires. De fortes dichotomies sont introduites entre les unités, non plus autour de la nature du projet de collaboration scientifique, mais selon le mode de relations entretenues avec le partenaire.

Les unités propres doivent assurer le noyau de la recherche CNRS et ne peuvent être que le support d'opérations lourdes.

Les unités mixtes réservées aux relations avec un partenaire, conçues comme élément de l'intégration, avec l'industrie notamment.

Les unités associées sont créées pour 4 ans au bout desquels elles sont mises en concurrence avec les nouvelles demandes.

Les groupements de recherche amalgament sous une même appellation, des structures jusqu'alors très différentes en fonction de la nature de leurs objectifs (RCP, GRECO, GS).

Les structures diverses d'intervention sont créées pour donner toute autorité aux Directeurs Scientifiques pour flexibiliser et remodeler le CNRS, hors contrôle du Comité National. La procédure "jeunes équipes" disparaît, les SDI sont sensées s'y substituer, mais en fait on trouve plutôt sous ce dispositif un "mouloir d'équipes". Cette réforme des structures s'est accompagnée d'un règlement intérieur du Comité National, complétée par des décisions d'organisation discutées nulle part. Le Comité National bloqué pendant 2 ans redémarre grâce à la mobilisation des personnels, mais son fonctionnement est modifié, l'évaluation est séparée de discussions de politiques scientifiques, transformant la section du Comité National en groupe d'experts auquel on dénie toute vocation à conduire une politique scientifique. Il s'instaure une pratique autoritaire des directions scientifiques qui ne suivent que les décisions allant dans leur sens. Les jurys d'admissibilité des chercheurs sont remis en cause par les avis des jurys d'admission.

La Direction affiche une volonté de réduire de 20 % les associations CNRS/Universités, à mettre en rapport avec un budget 88 du CNRS en régression (+ 2, 1 % en francs courants) et la chute des créations d'emplois de chercheurs, 100 au lieu de 203 en 87, 300 en 86 et la suppression de 226 emplois d'ITA.

La précarité de l'emploi s'aggrave pour les jeunes chercheurs avec une augmentation du nombre de bourses et pour les ITA par la mise en place d'un nombre croissant de CDD. De plus on assiste à une politique de redéploiement, basée sur les concours internes affectés et un "affichage d'emploi prioritaire", stimulant une mobilité "volontaire" des ITA pour accompagner une politique de déstructuration du CNRS.

Face à cette politique le SNTRS-CGT s'est attaché à créer les conditions de luttes de masse des personnels.

La Commission Exécutive appelle à faire du mois de Janvier 1988 un mois de débats et d'action avec les personnels en partant des conséquences de cette politique dans la recherche, des politiques salariales et des revendications des personnels sur la reconnaissance de leurs qualifications et l'exigence du reclassement.

En coordination dans la FERC, avec la CGT-INRA, et l'UNSES-CGT une semaine d'action est organisée du 25 au 29 Janvier, avec une journée d'action le 26 Janvier.

Cette journée d'action s'avère un échec, une trentaine de participants seulement aux rassemblements parisiens.

La CE du 2 Février en tire les enseignements. Elle estime nécessaire d'assurer un suivi sérieux de l'activité locale, de donner un écho plus important aux expériences locales, dans la presse du syndicat, pour en faire un lieu d'échange et d'expériences.

La CE décide "la publication d'un document qui sera rendu public, rassemblant des informations sur la situation dans les laboratoires et services, sur les répercussions de la politique mise en oeuvre par la direction venant de nos élus, des sections du syndicat ou de camarades dans les laboratoires et services".

Cela aboutira à la publication en Mai d'un BRS spécial, "Témoignages sur la Recherche" qui illustre parfaitement la politique suivie. Cette mobilisation en profondeur sur la politique conduite par le gouvernement



s'appuie aussi sur des actions avec des objectifs particuliers comme l'abrogation de la taxe de 150 F pour toutes inscriptions aux concours ou dans la restauration sociale contre les surtaxes introduites pour faire payer par les agents la modernisation de la restauration.

Ces luttes sont des succès, la direction devant reculer sur la date d'application de la taxe sur les concours, comme dans la restauration sociale où elle est contrainte à différer son plan dit de modernisation.

La politique autoritaire du gouvernement, devant l'action des personnels, le conduit à attenter aux libertés et à remettre en cause le droit de grève dans la Fonction Publique, procès des pilotes et navigants à Air Inter, poursuite des militants syndicaux. Le SNTRS-CGT participe aux actions organisées par la CGT le 13 janvier et le 24 Mars 88.

C'est dans ce contexte que se situe l'élection présidentielle de Mai 88.

A l'INSERM, les modifications de politique gouvernementale entraînent une certaine instabilité.

Par exemple : - L'accord CNRS/INSERM, prévoit de nouvelles structures, mais ne définit pas de coopération dans les politiques de recherche.  
- Introduction de fermetures d'unités différées en compétition pour la recreation avec les créations de nouvelles unités.

L'élaboration du rapport de conjoncture et prospective par le nouveau Conseil Scientifique est illustratif des pratiques de cette période : priorités scientifiques de l'organisme définies au niveau gouvernemental, voire européen, relayées par des nouveaux mandarins et imposées en faisant fi de toute pratique démocratique.

La Direction de l'INSERM, face à ce type de situation se veut rassurante mais applique bel et bien de façon autoritaire les orientations gouvernementales.

Dès le début 87, le gouvernement avait modifié les textes des instances scientifiques et mis en place des comités de coordination afin de mieux piloter la recherche. Début 88, le gouvernement, particulièrement le Ministre de la Santé, avait eu une grande activité médiatique autour de la recherche médicale, beaucoup de bruits autour de la recherche clinique et de thèmes à la mode.

Le bureau INSERM a essayé de mobiliser par un tract commun avec le SNCS-FEN "où va l'INSERM", d'analyser les priorités du gouvernement, le décalage avec les moyens (60 recrutements de chercheurs mais diminution des postes verts et d'accueil, suppression de 39 postes ITA) et la réalité de la politique de valorisation sur fond de casse industrielle (ex CGR).

La section nationale INSERM a appelé aux actions SNTRS national et FERC, mais comme au CNRS, la mobilisation n'a été que militante, d'autant que le maintien du Directeur général apparaissait aux yeux des agents comme un rempart permettant de limiter les dégâts !

## II- L'ELECTION PRESIDENTIELLE : COMMENT LE SNTRS-CGT S'EST DETERMINE ?

Le 19 ème Congrès indiquait :

*"Le mouvement syndical CGT assume sa vocation et conçoit ses rapports avec les partis politiques à partir de son programme syndical, à partir des réalités et selon sa propre définition des intérêts de classe des travailleurs, pour les revendications immédiates et pour le changement. Les principes de l'indépendance syndicale ne se confondent pas avec une quelconque neutralité. Les partis et les syndicats dans la lutte des classes agissent sur des plans différents et avec des rôles différents. Il est normal que dans ces conditions existent des convergences. La reconnaissance de ces convergences ne signifie pas la confusion du rôle des uns et des autres ou un alignement de l'un sur l'autre."*

La CE du 11 Mars précisait :

*"Dans son activité quotidienne, le syndicat s'efforce de rassembler les personnels pour défendre leurs revendications, ce qui passe objectivement par la mise en échec de la politique actuelle en matière de recherche publique comme, plus généralement, de toutes mises en cause des acquis des salariés et atteintes à leurs libertés..."*

*L'action, jour après jour, des militants du SNTRS-CGT dans le cadre de ces orientations permet donc, dans le respect des convictions des adhérents, de faire progresser parmi les travailleurs du CNRS, de l'INSERM et de l'INRIA, la conscience de la nécessité d'un changement de politique.*

*Nous pensons que le syndicalisme que nous pratiquons doit faire appel à l'intelligence des salariés, sans s'en remettre aux événements, mais en intervenant pour influencer sur l'évènement à partir de l'élévation du contenu de la pensée, à partir du vécu, des aspirations des gens.*

*Nous avons confiance dans leur capacité de discernement puisque c'est sur elle que nous nous appuyons en permanence pour les gagner à la lutte pour la défense de leurs revendications comme pour les appeler à renforcer notre organisation".*

La CE rappelait l'analyse de la situation politique française faite en Congrès quelques mois plus tôt, marquée par l'expérience d'une gestion d'un gouvernement plus soucieux de masquer les effets de la crise que d'en combattre les causes, a tracé la voie d'un retour de la droite. Elle poursuivait :

*"Ainsi, nous ne devons pas perdre de vue qu'en dernier ressort c'est de l'intervention des travailleurs pour la défense de leurs revendications que dépendent les vrais changements.*

*Notre responsabilité essentielle est donc bien d'être toujours plus actifs pour les convaincre et les gagner à la lutte pour la satisfaction des revendications en les rassemblant le plus largement possible pour soutenir nos propositions."*

La CE rappelait les axes revendicatifs essentiels du syndicat.

Ainsi la CE donnait aux syndiqués les éléments qui, à partir de notre expérience syndicale, contribuaient à éclairer les enjeux, en rappelant l'analyse de la situation et les grands axes revendicatifs pour lesquels le syndicat s'efforce de rassembler les personnels du CNRS, de l'INSERM et de l'INRIA ; chacun disposant, en tant que citoyen, du droit de s'exprimer en fonction de ses convictions et de ses engagements aux choix politiques, en respectant les statuts de la CGT.

Cette période n'a pas ralenti l'activité revendicative :

- appel du SNTRS-CGT à l'action interprofessionnelle du 26 Mai 88 rappelant les revendications communes à l'ensemble des travailleurs et ceux spécifiques aux personnels du CNRS, de l'INSERM et de l'INRIA,
- lancement de la pétition nationale "LA SECURITE SOCIALE EN DANGER : SAUVONS-LA", préparant la journée d'action du 16 Juin.

La réélection de F. MITTERRAND et d'une majorité de gauche à l'Assemblée Nationale ne conduit pas à la satisfaction des revendications. Le syndicat élabore une "ADRESSE AU GOUVERNEMENT" s'appuyant sur les déclarations électorales du Président de la République "Si la France veut réussir, la recherche doit devenir l'enfant chéri de la République". Plus loin il ajoutait : "Je souhaite que soient davantage aidés, encouragés, les instituts, les laboratoires, les centres d'essais, que les grands établissements comme le CNRS, l'INSERM et l'INRIA prennent rang parmi les principaux acteurs du renouveau français".

Les ingénieurs, chercheurs, techniciens et administratifs du CNRS et de l'INSERM ne se contentent pas de formules. Ils veulent que le gouvernement prenne, dès maintenant, les mesures concrètes, nécessaires pour que les 2 organismes remplissent leurs missions et que tous les acteurs de la recherche voient leur situation s'améliorer.

Cette adresse exige l'ouverture de négociations et la satisfaction des revendications pour l'adoption d'un collectif budgétaire dégageant des moyens

supplémentaires pour la recherche civile, pour développer l'emploi, permettre le reclassement des sous-classés, améliorer les carrières, les rémunérations et le statut de titulaire, augmenter les budgets de formation et d'actions sociales, valider gratuitement les années de non-titulaire pour la retraite, rendre aux organismes leur capacité de service public de recherche.

Le SNTRS-CGT appelle à une journée nationale d'action le 23 Juin s'appuyant sur la mobilisation autour de la pétition "Adresse au gouvernement". Le 23 Juin apparaît comme le coup d'envoi à la campagne de signatures qui se poursuit pendant les vacances.

Elle occupe en permanence le syndicat pendant toute la fin de l'année 88 et l'année 89 pour obtenir l'ouverture de négociations.

A l'occasion du changement de gouvernement, la section INSERM a agi pour que l'affichage d'une politique nouvelle se concrétise par des actes, moyens supplémentaires, amélioration du statut et abrogation des textes modifiant les instances scientifiques et les prérogatives des élus (pétitions spécifiques). Cette action a rencontré peu de succès. Pour bien marquer notre opposition à ces textes, nous n'avons pas présenté de candidats aux élections complémentaires dans les collèges C1 et C2. Par ailleurs, c'est à cette période que l'action des administratifs pour la parité de la prime s'est développée et a abouti. Malgré la continuité de direction, la politique scientifique de l'INSERM apparaît relativement incohérente, sujette aux fluctuations politiques. La plupart des grands projets restent au niveau des intentions (ex. création d'URTA, Unités Régionales de Technologie Avancée, plateau technologique régional). Face à un affichage, un développement de la recherche clinique sans moyen, une réaction commune SNCS-FEN, SNTRS-CGT et SNESUP exprime, dans un communiqué, notre conception de ce développement plus en coopération avec le secteur santé, Université/INSERM, en les dotant de moyens et personnels compétents et non dans le financement contractuel sans contrôle scientifique.

### III - LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT ROCARD

#### 1) L'ADAPTATION DE L'APPAREIL D'ETAT A L'OUVERTURE DU MARCHE UNIQUE EUROPEEN DE 1993.

Le document d'orientation du 19ème Congrès commençait ainsi :

*"La crise que traverse notre société est d'abord celle du système capitaliste. Elle a ses racines dans une recherche exclusive de la rentabilité financière immédiate comme moteur de l'économie." Cela reste vrai et nous en avons vécu les effets pendant ces trois années.*

La recherche du profit a débouché sur une énorme suraccumulation des capitaux qui ne servent pas à créer de la valeur et des richesses utiles pour répondre aux besoins des gens et du pays mais pour faire davantage d'argent. C'est un véritable cancer financier qui mine l'économie.

Dans ce contexte de crise d'efficacité, face aux questions fondamentales du développement des hommes, du progrès social et de la croissance, de l'emploi, et des technologies, la politique du gouvernement accompagne celle du patronat en matière salariale, de précarité, de flexibilité, de redéploiement et de modernisation sur le dos des travailleurs.

Les gâchis matériels, humains et financiers, accompagnent et nourrissent le laminage des dépenses pour les hommes, pour la recherche, pour l'enseignement. Le budget du pays en est l'expression : les dépenses utiles sont de plus en plus réduites tandis que gonflent le budget militaire et les dépenses d'accompagnement de la crise (chômage, précarisation de l'emploi, réduction des capacités de production ou abandon d'activités, endettement, etc..).

En Europe, l'enjeu pour les capitaux et impérialismes dominants, c'est notamment l'exigence de repartages industriels et financiers. C'est pour cela que monte en Europe la nécessité d'accroître la rentabilité dans des activités productives

qui vont servir à soutenir cet édifice. C'est en Europe que s'affrontent les groupes multinationaux à la recherche de nouveaux débouchés solvables et de financements en croissance. L'annonce de l'ouverture des pays de l'Est à l'économie de marché constitue pour eux un formidable enjeu et exacerbe les contradictions.

Quant au "grand marché", il vise à la capture des marchés et à la dévitalisation des atouts publics. La course à la rentabilité des capitaux passe notamment par une attaque frontale contre les secteurs et par la privatisation des services et des commandes publics. Il est devenu urgent pour les grandes firmes, avec la crise des financements publics, de redéfinir les conditions des accès aux financements ; cela exige une restructuration et un asservissement du public à la rentabilité financière. Ainsi, l'intégration financière a pour but de drainer les ressources financières publiques et l'épargne tandis que la libre circulation des capitaux ne vise qu'à remodeler le système financier.

Cette intégration européenne conduit une politique d'organisation de l'espace régional. Développement privilégié dans l'axe Londres-Milan (les régions Nord, Est, Sud-Est) et de l'arc Milan-Barcelone (PACA, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées) au détriment d'un aménagement territorial harmonieux. Dans ces conditions le secteur public devient un enjeu majeur. Des tentatives d'organiser autoritairement, hors élus, en super régions et par des regroupements de communes le territoire national, montrent le sens dans lequel le gouvernement est prêt à aller dans l'organisation supranationale. La recherche par le rôle amont qu'elle peut jouer dans les processus industriels est au premier rang dans cette politique.

## 2) LA POLITIQUE RECHERCHE ET LA RECHERCHE PUBLIQUE

Au lendemain de l'élection Présidentielle le syndicat s'adressait au gouvernement, notamment pour l'adoption d'un collectif budgétaire pour l'emploi, en particulier ITA, qui avait subi une diminution de plus de 500 postes, et les moyens nécessaires au développement de la recherche civile, le retour du CNRS et de l'INSERM à leur mission d'organisme public de recherche, autonome et pluridisciplinaire. Nous insistons sur la nécessité d'une programmation à moyen et long terme pour financer une politique de recherche démocratiquement élaborée.

Cette adresse est diffusée aux personnels, soumise à leur approbation sous forme de pétition. Le syndicat appelle à une journée d'action le 23 Juin, qui constitue un coup d'envoi de la signature pendant les vacances.

Les mesures que prendra le nouveau gouvernement se couleront dans celles du gouvernement précédent. Le Ministre de la Recherche constatera le retard pris, pendant les années 86-87, qui ne permettra pas d'atteindre en 90 l'objectif de porter à 3 % du PIB la dépense nationale de recherche-développement. Il refuse de se donner les moyens et il reprend la logique du plan triennal que nous avions critiqué à l'époque. Sur les 830 MF d'autorisation de programmes supplémentaires, 500 vont au Fond de la Recherche et de la Technologie pour financer des projets sélectionnés sur les onze domaines clés retenus par le précédent gouvernement.

Les EPST n'ont qu'une faible augmentation de leurs moyens directs. Concernant l'emploi, seulement 65 postes de chercheurs sont créés dans les EPST dont une trentaine au CNRS et une dizaine à l'INSERM. Pas de création d'emploi ITA, seules les mesures de dégel de postes des ingénieurs et techniciens permettront de recruter en 88.

Cette politique se confirmera avec le budget 89.

### a) LE BUDGET 89

Le CSN des 25 et 26 Octobre 1988 analysait le projet du budget 89.

*"Le budget 89, malgré quelques inflexions ou redéploiements internes reste dans la continuité des politiques précédentes : stagnation des emplois de fonctionnaires...Le premier budget reste celui de la Défense. En augmentation de 8 % alors que le budget général augmentera de 4,6 % pour une inflation prévue de*

2,6 %. C'est un gaspillage de ressources financières considérable dans une course au surarmement nucléaire et chimique totalement inutile..."

Le BCRD (Budget Civil de Recherche Développement) augmente de 7,6 %, ce qui revient à une augmentation en volume de 5 %. On est loin du 17,8 % d'augmentation en volume prévu par la L.O.P. A ce rythme, la France n'est pas près d'atteindre le niveau de 3 % du PIB consacré aux dépenses de recherche et de développement. Ce d'autant que le BCRD doit progresser à un rythme de 7 à 8 % au moins pour que le développement des programmes spatiaux européens (Hermès, Colombus, Ariane,...), ne porte pas atteinte au reste de la recherche.

Cinq priorités sont affichées par le Ministre de la Recherche :

- Une politique "active" de l'emploi scientifique

Au CNRS c'est 240 créations nettes d'emploi de chercheurs, soit 2,4 %.  
A l'INSERM c'est 39 créations nettes, soit 2 %.

Ces taux de créations sont analysés comme insuffisants pour assurer le rééquilibrage de la pyramide des âges et surtout pour recruter les nombreux chercheurs permanents travaillant dans les laboratoires.

La création de 100 postes d'ITA au CNRS et 22 à l'INSERM, 321 dans l'ensemble des EPST, marque une rupture avec la politique passée de suppression d'emplois mais sont loin de compenser les suppressions d'emploi précédentes.

- Un développement de la formation pour la recherche

Les crédits de formation augmentent de 40 % pour tenir compte de la revalorisation de l'allocation de recherche à 7 000 F ainsi que de l'augmentation du nombre d'allocataires et de sa durée moyenne. Néanmoins le niveau de l'allocation reste insuffisant au regard du niveau de qualification des allocataires titulaires d'un DEA et participe à un recrutement tardif dans les EPST après une période de précarité qui s'allonge.

- Un accroissement des moyens en faveur des organismes de recherche

Les moyens des organismes (DO + AP) (\*) augmentent en moyenne de 6,4 %, le soutien des programmes de 6 % et les crédits de matériels moyens et mi-lourds de 9 %. Cela conduit au CNRS à une augmentation de 4,6 % du soutien de base dans les laboratoires et ne permet le lancement d'aucune nouvelle grande opération.  
(\*) DO : Dotation Ordinaire - AP : Autorisation de Programme.

- Un soutien à la recherche industrielle

C'est la vraie priorité. Au total, les moyens consacrés à la recherche industrielle et à l'innovation des entreprises sont en hausse de 40 %. Un grand retard existe dans le développement de la recherche industrielle dont la responsabilité incombe à ses dirigeants, qui refusent de le financer. En fait les crédits de l'Etat soutiennent l'activité existante.

- La mise en place d'un Comité National d'évaluation de la recherche, instance d'évaluation technocratique

Pour évaluer l'impact de cette politique, le SNTRS-CGT appelle les personnels à agir sur ses revendications et à décider des modalités d'action. Le 15 Novembre, jour du débat du budget de la recherche à l'Assemblée Nationale, le SNTRS-CGT avec l'UNSES-CGT et l'INRA-CGT appelle à un rassemblement à l'Assemblée Nationale à 10 Heures et à rejoindre les actions organisées par l'UGFF et l'UGICT le même jour.

L'écho des actions et des mécontentements conduit le Parlement à augmenter le nombre de transformations d'emplois d'ITA de 50. Elles passent à 350 au CNRS, mais elles restent notoirement insuffisantes pour assurer le reclassement des sous-classés.



### Les conséquences dans le CNRS et l'INSERM

Le gouvernement ne se donnant pas les moyens de produire l'effort de recherche scientifique que les besoins du pays appellent, la Direction du CNRS, qu'il a mis en place, conduit une politique de redéploiement du potentiel humain et matériel dans le cadre d'un budget insuffisant. Cette situation conduit à organiser des pôles régionaux de recherche, reposant sur des concentrations de moyens, sur des disciplines en nombre limité.

Le redéploiement des équipes à moyens constants trouve son prolongement dans la politique des personnels, il s'agit d'adapter le potentiel humain existant en excluant toutes incidences salariales.

L'analyse globale du budget s'applique aussi à l'INSERM, motivant notre vote négatif au C.A.. La Direction Générale affiche de manière pressante ses priorités pour faire appliquer par les instances (scientifiques ou régionales) son schéma de redéploiement. Cela entraîne de grands bouleversements avec des conséquences alarmantes pour l'avenir des personnels : abandon ou destabilisation des unités, mise en sommeil des thèmes importants (ex. écotoxicologie).

#### b) LE BUDGET 1990

Il poursuit la politique déjà développée en 89 en se focalisant plus particulièrement sur deux aspects, la rigueur et la construction européenne. Par des canaux multiples, le budget consacre des moyens importants à l'aide aux entreprises.

Le BCRD progresse de 7,1 % dans un budget de l'Etat en progression de 5,34 % pour un PIB en hausse prévue de 5,5 %. Cela montre un effort très relatif pour un budget qualifié donnant la priorité à la recherche. D'ailleurs, la dépense nationale de recherche et développement, à 2,34 % du PIB en 89, n'atteindrait que 2,38 % en 90. Cela montre que le patronat n'a toujours pas fait d'effort de recherche malgré les aides massives et il manque toujours 25 milliards à la recherche pour atteindre 3 % du PIB dont l'échéance recule au cours du temps.

La priorité essentielle du BCRD concerne la recherche industrielle qui progresse de 19,4 % avec l'augmentation du crédit d'impôt et du fond à la recherche et à la technologie + 30%.

Les EPST voient leur dotation progresser de 6,3 %, marquant une quasi stagnation de leurs moyens directs et une volonté d'asservissement par un flot de financements extérieurs.

Concernant l'emploi, c'est un taux très faible, 1,3 %, de création pour l'ensemble du BCRD. Au CNRS, 90 créations de postes de chercheurs et 120 recrutements en anticipation de détachement dans l'enseignement supérieur. A l'INSERM, c'est 46 créations et 12 détachements. Pour les ITA, c'est 95 postes au CNRS et 30 à l'INSERM. Cette insuffisance de création d'emploi est accompagnée d'une incitation à la mobilité extérieure pour maintenir un taux de recrutement suffisant.

Les transformations d'emploi sont en progression par rapport à l'an passé. Bien évidemment elles sont notoirement insuffisantes pour résorber le sous-classement massif des personnels.

Le budget 90 consacre une évolution accompagnant une politique d'intégration européenne. On en mesure les effets dans les rapports Europe-Régions-Nation qui ont des effets destructurants sur les organismes de recherche.

La mission dévolue au CNRS est définie par le conseil des Ministres du 5 Octobre 88 : "Le CNRS a pour mission essentielle de développer une recherche fondamentale de qualité internationale en veillant constamment à ce que ses travaux contribuent au développement de l'activité économique. Le projet de budget pour

89 permet de réaliser ces objectifs". Le même conseil des Ministres définissait le renouveau de la recherche universitaire.

L'insuffisance des moyens attribués au CNRS, le couplage ferme entre recherche fondamentale et développement de l'activité économique conduit à piloter plus fermement la recherche vers la recherche fondamentale demandée par les grands groupes industriels, émergence des thèmes pluridisciplinaires qui peuvent conduire à une structuration différente du CNRS. Il s'en suit une continuité dans l'autoritarisme, même si sa forme change : aucune modification concernant le comité national transformé en comité d'expertise, ni dans l'organisation des formations qui reste inchangée. Les modifications du décret organique du CNRS concentrent et affirment les pouvoirs de la Direction Générale, en même temps que s'opère une déconcentration régionale pour répondre à la politique globale du gouvernement et du patronat. Le financement des formations par le CNRS lui-même décroît les sources extérieures comme les contrats augmentent. Certains laboratoires ont un financement CNRS marginal. Globalement le CNRS n'intervient plus que pour 30 % dans le financement des labos. Cette évolution lente du CNRS était analysée par le CSN du 18 MAI 90 après la journée de politique scientifique du 19 Octobre 89.

*"La restructuration du CNRS par petites touches (association, désassociation, non-renouvellement, non-crédation...) s'opère autour de 3 points :*

- 1- *Décentralisation, régionalisation avec financement par les régions en lieu et place de l'Etat.*
- 2- *La recherche comme outil de développement-modernisation des entreprises, en particulier PME/PMI (d'où la déconcentration en maintenant un pôle fortement imbriqué dans les opérations recherche-développement des grandes entreprises).*
- 3- *L'internationalisation du capital avec sa partie politique la plus concernée par la construction européenne".*

Le rapport de Gaudemar *"Eléments pour la définition d'une stratégie régionale"* s'inscrit pleinement dans la politique d'aménagement du territoire du gouvernement. Avant même que le schéma stratégique du CNRS soit discuté il s'applique déjà pour le renouvellement et la création des unités, 2/3 de créations en province et 1/3 en Ile de France.

Dans un document de travail de la Direction de la Stratégie et des programmes du CNRS intitulé *"Schéma Stratégique du CNRS - La politique régionale"*, il s'agit de modifier le CNRS pour l'adapter à *"la crise économique et à l'ajustement structurel qui en découle, à la déconcentration, l'internationalisation"*. Le bureau national, dans une déclaration le 10 Juin 90 exige le retrait de ce document et en combattra toutes tentatives d'application.

Pour mettre en oeuvre cette profonde transformation, il est nécessaire de modifier l'organisation du travail existante et d'instaurer une adaptabilité, une mobilité et une flexibilité plus grandes de la force de travail. Celle-ci pour être efficace doit s'accomplir avec l'accord des personnels, leur participation individuelle, d'où l'importance pour la Direction de contourner les organisations syndicales, mais aussi les systèmes de représentation collectifs dont les personnels s'étaient dotés, y compris la communauté scientifique.

C'est à cela que s'attache le Directeur Général dans une nouvelle forme de direction analysée plus loin. Cette orientation porte aussi sur la politique de l'emploi, les modifications statutaires.

A L'INSERM, le Budget a les mêmes caractéristiques ; comme les années précédentes, notre élue au CA ne l'a pas voté. Le budget des unités stagne et, pour éviter sa régression, l'organisme ne finance plus que la moitié des contrats de recherche extérieurs induisant un repli de l'organisme sur lui-même. Par ailleurs, pour faire face aux coûts croissants de la recherche, l'INSERM ne

finance plus qu'à 56% en moyenne ses unités, la course aux financements extérieurs est prônée par la Direction. En 83, l'INSERM finançait à 90%, 70% en 86 et 56% en 89, évolution très significative d'une politique. La Direction a proposé des modifications de textes pour le renouvellement des instances d'évaluation (CSS et CS). Celle-ci redonne une représentativité des personnels statutaires équivalente à celle du précédent texte et plus juste. Les élections ont lieu au scrutin de listes pour tous les collèges, allant ainsi dans le sens de nos revendications.

#### STATUT ET EMPLOI SCIENTIFIQUE

Dès le changement de gouvernement, dans une adresse pétition, le SNTRS-CGT demandait l'ouverture de négociations, tant au Ministère de la Recherche que dans les organismes, pour satisfaire les revendications des personnels sur l'emploi, le reclassement, les carrières et les rémunérations, l'amélioration du statut de titulaire, la formation, l'action sociale, les retraites, les libertés (supplément du BRS 266). Une journée d'action le 23 Juin permettait de lancer en grand cette pétition.

La succession d'actions interprofessionnelles de la CGT, 27 Septembre, 18 Octobre, 15 Novembre permettait de relancer la mobilisation, tout en ne créant pas les conditions d'une mobilisation en profondeur sur nos propres objectifs.

Le Directeur Général du CNRS ouvrait la possibilité d'amélioration limitée du statut. Nous lui adressions l'ensemble de nos propositions dans une lettre du 8 Novembre 88, propositions que nous appelions à faire débattre par les personnels pour créer le rapport de force nécessaire à leur succès. C'était aussi l'occasion de proposer une nouvelle grille de salaire s'appuyant sur les revendications définies par le 19ème Congrès. Grille basée sur un minimum de rémunération de 6 000 F net, prime comprise, soit 7 000 F brut. Grille fixant les rémunérations de l'ensemble des catégories permettant à chacun de s'y retrouver.

Une nouvelle entrevue avec F. KOURILSKY, le 6 Décembre, et avec le Ministre de la Recherche, le 27 Janvier, confirmait la démarche limitée des modifications statutaires envisagées et précisait l'articulation entre les discussions au CNRS et celles qui auraient lieu au MRT.

La Section INSERM, à partir des propositions d'amélioration du décret cadre, a élaboré des propositions INSERM. Nous avons maintes fois réclamé auprès de la Direction des négociations qu'elle a toujours refusées, déclarant que cela relevait des négociations avec le MRT et le Premier Ministre, puis discussions à l'INSERM pour les applications spécifiques. Dès lors, elle s'est inscrite dans tous les processus (action, mobilisation, négociation) mis en oeuvre au niveau national.

Parallèlement aux mesures dites de revalorisation des carrières des enseignants et notamment ceux de l'enseignement supérieur, des craintes s'exprimaient d'avoir un traitement différencié des chercheurs et des ITA (les ATOS avaient été exclus des quelques mesures de revalorisation). Ces craintes n'étaient pas totalement levées par le Ministre de la Recherche malgré son intention déclarée de ne pas oublier les ITA.

Le SNTRS-CGT relance un tract-pétition "6 MOIS CA SUFFIT : DES NEGOCIATIONS DES MAINTENANT POUR LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS". Le point est fait des discussions entamées avec la DPAS et il rappelle les revendications des personnels. Il appelle à faire du 14 Février, journée d'action CGT, une grande journée de lutte.

En même temps, nous appuyant sur un mécontentement des syndicats sur la pratique des discussions séparées, stériles, nous sommes à l'initiative d'une lettre intersyndicale au Directeur Général pour qu'il négocie avec l'ensemble des syndicats sur la base de leurs propositions.

Le 21 Février, le Directeur Général ouvre des discussions non pas sur le



contentieux revendicatif mais sur les modifications du décret organique du CNRS. Devant le mécontentement de l'ensemble des syndicats, il est amené à programmer d'autres réunions en Mars.

Le SNTRS-CGT appelle à une campagne d'information et d'action du 14 au 31 Mars avec une action convergente le 23 Mars avec les ATOS qui sont les oubliés des revalorisations dans l'enseignement, à agir pour faire reporter le CTP traitant de la réforme du décret organique. Le 29 Mars, le SNCS-FEN, le SNPCEN-FEN et le SNTRS-CGT appellent à des rassemblements d'information d'action pour ouvrir des négociations au MRT pour satisfaire les revendications.

Le Ministre de la Recherche recevant les syndicats ce jour-là, c'est une centaine de personnes qui ont accompagné leurs délégués. H. CURIEN, après s'être valorisé de son action, inscrivait ses propositions dans la suite de la revalorisation des enseignants du supérieur pour les chercheurs et dans la politique de "renouveau des services publics". Il apparaissait comme ayant peu de choses à négocier et tentait d'intégrer les organisations syndicales à la gestion du système.

Trois groupes de travail étaient mis en place : entrée dans les métiers de la recherche, profil de carrière dans les métiers de la recherche, actualisation des statuts, les organisations syndicales devant envoyer les questions, revendications, propositions à traiter dans ces groupes.

Le premier groupe de travail se réunissait le 27 avril. Devant le vide des propositions ministérielles, la CGT, la FEN, suivies de la CGC et de FO quittaient la séance, à l'exception de la CFDT.

Le SNTRS-CGT appelle à l'organisation d'une quinzaine d'information et d'action du 15 au 31 mai pour la satisfaction des revendications. Le SNCS-FEN, le SNPCEN-FEN et le SNTRS-CGT organisent un meeting d'information dans la région parisienne le 23 mai. Une pétition était lancée sur la revalorisation des métiers de la recherche. La FERC rappelle les revendications principales des personnels au Ministre. La branche recherche SNTRS-CGT/INRA-CGT appelle les personnels à se rassembler, à faire connaître leurs revendications et à l'action de tous. La FERC s'adresse à l'ensemble des syndicats de la recherche publique pour engager des actions convergentes et à se rencontrer pour les organiser.

Les réunions du 10 mai et du 22 mai au MRT montrent à la fois les limites des discussions essentiellement autour de l'application aux chercheurs des mesures "enseignantes" et des transformations d'emploi, et quelques timides ouvertures sur les ITA, essentiellement des transformations d'emploi qui ne permettent pas le reclassement de tous les sous-classés.

Le Bureau National du 29 mai appelle les sections syndicales à se réunir pour informer les syndiqués de la situation, débattre des initiatives à prendre pour sensibiliser les personnels et les rassembler dans l'action, à s'appuyer sur les pétitions en cours.

Les contacts avec les autres syndicats permettent de déboucher sur une action avec le SNCS-FEN, le SNPCEN-FEN, le SNIRS-CGC et le SNPRES-FO le 15 juin pour les carrières, pour l'emploi, pour la recherche publique. Constatant que de véritables négociations des revendications des personnels n'avaient pas eu lieu et montrant le caractère dérisoire des propositions du MRT, l'ensemble de ces syndicats appelait à l'ouverture de négociations pour développer la recherche et rendre attractif les métiers de la recherche. Le SGEN-CFDT, qui tout au long des discussions montrait une certaine connivence avec le MRT, appelait le 15 juin séparément.

Près de 300 personnes se sont rassemblées devant le Ministère de la Recherche. La délégation a été reçue par un représentant du Ministre qui s'est borné à dire qu'il attendait l'arbitrage du Premier Ministre.

Le Bureau National du 16 juin appelait les sections du syndicat à poursuivre le débat avec les personnels sur les revendications, la poursuite nécessaire de

l'action et à faire signer massivement les pétitions sur la validation des années de non-titulaire et sur la revalorisation des métiers de la recherche.

La CE du 23 juin appelait à poursuivre l'action et se fixait comme objectif 5000 signatures sur les deux pétitions, avec un dépôt des pétitions signées avant les vacances, le 7 juillet, au Premier Ministre et un second dépôt le 12 octobre après les vacances. Le Bureau National écrivait le 28 juin au Premier Ministre pour rappeler les revendications essentielles des personnels. Le 7 juillet, le MRT remettait aux organisations syndicales un relevé de conclusions pour signature. Le 11 juillet, seules la CGT et FO refusent de signer ce relevé de conclusions. Les autres syndicats, reniant leurs engagements du 15 juin, capitulent devant les injonctions du gouvernement. En particulier le SNCS se livre à une volte face que ne peuvent seulement expliquer les mesures non négligeables certes obtenues par les chercheurs en matière de déroulement de carrière. La volonté d'inscrire ces mesures dans la signature d'un accord d'étape, comme le SNESUP et le SNCS l'ont fait, montre à la fois le poids des pressions de la direction de la FEN et une difficulté de ces syndicats à se situer par rapport à une politique gouvernementale par essence globale.

Poursuivant ce qui avait été entrepris, le SNTRS-CGT continue de faire signer les deux pétitions en expliquant le caractère inacceptable de la pratique d'intégration du MRT à l'égard des organisations syndicales et la nature du relevé de conclusions, mélange de mesures d'amélioration insuffisante (transformation d'emploi, abolition de la limite d'âge pour les concours internes, grille des CR2 et CR1) et de mesures dangereuses (recrutement par métiers et spécialités, etc...).

Le 12 octobre permet l'expression des personnels refusant le relevé de conclusions et agissant pour obtenir satisfaction à leurs revendications salariales en matière de maintien du pouvoir d'achat, de reclassement, d'amélioration des carrières, de retraite, de création d'emplois.

Le SNTRS-CGT avec le SNCS-FEN et le SNPEN-FEN ainsi que FO, dans un communiqué commun considérant la situation préoccupante dans l'organisme et la nécessité que les personnels expriment leur volonté de voir satisfaites leurs revendications, appellent les personnels à agir en commun le 12 octobre. En région parisienne, 200 ITA et chercheurs se sont rassemblés au quai Anatole France avant d'aller manifester à Matignon.

En province, de nombreuses initiatives ont marqué cette journée d'action.

Le SNTRS-CGT appelle à poursuivre l'effort de mobilisation pour agir tous ensemble avec les travailleurs des autres secteurs.

Un an après le relevé de conclusions, en dehors des transformations d'emploi du budget 90, mais dont on ne sait pas si elles vont se poursuivre en 91 et en 92, les modifications statutaires du décret cadre et des décrets particuliers à chaque EPST ne sont pas encore parus au J.O.. Cela montre, à posteriori, la justesse de notre analyse, du caractère politicien de cette méthode, mais elle ne peut nous réjouir parce que reste entière la nécessaire mobilisation de masse pour obtenir satisfaction à nos revendications.

### 3) UNE POLITIQUE QUI PESE SUR LES TRAVAILLEURS DE LA FONCTION PUBLIQUE.

La politique d'austérité et de compression des salaires porte son plein effet sur les fonctionnaires. La CE du 12 septembre 88 rapportait une étude de l'INSEE qui indiquait que si le pouvoir d'achat des fonctionnaires avait progressé jusqu'en 78, depuis il régressait de 0,9 % par an, soit une perte de 7,9 % en 10 ans. Cette régression est différenciée selon les catégories : -10,6 % pour les catégories A, -6,8 % pour les catégories B (liées aux revalorisations catégorielles des instituteurs) et -7,7 % pour les catégories C. Ces moyennes montraient les tendances lourdes d'une politique moins sensible pour nombre d'ITA, avec les améliorations liées à l'intégration dans le nouveau statut pour bon nombre d'entre eux, mais qui prenaient une acuité nouvelle avec l'augmentation des prélèvements sociaux (retraite, sécurité sociale, etc...).

L'action sur les questions du pouvoir d'achat était au coeur des appels du SNTRS-CGT aux actions interprofessionnelles des 27 septembre, 18 octobre, 15 novembre. Le SNTRS-CGT réactualisait sa proposition de grille des rémunérations sur les principes définis à ses congrès et permettant ainsi à chacun de situer le niveau de rémunérations revendiqué.

Le gouvernement ne garantissant pas le maintien du pouvoir d'achat au vu des pertes accumulées, les fédérations CGT de fonctionnaires ne ratifieront pas l'accord salarial de 88-89. Le gouvernement, renouant avec la pratique de l'exclusion des organisations non signataires, exclut la CGT des groupes de travail découlant de cet accord.

Un autre volet de la lutte s'est polarisé autour de la protection sociale, les actions du 16 Juin 88 et du 31 Mars 90 auxquelles le SNTRS-CGT a appelé ont constitué des moments particulièrement forts de l'action des travailleurs. Ils ont montré leur attachement à ce système de protection et contraint le gouvernement à tergiverser.

Le rôle nouveau que doivent jouer les services publics dans l'adaptation du capital à la crise, amène le gouvernement à entreprendre la rénovation des services publics. Le Premier Ministre affiche 30 mois pour y parvenir avec un plan en 3 étapes, insistant sur :

- 1/ Les nouvelles méthodes de gestion des hommes
- 2/ Des négociations sur les réformes envisagées (formation, ouverture des services publics sur une plus grande plage horaire, décentralisation des responsabilités, autonomie plus grande aux échelons locaux pour la rémunération des agents).
- 3/ Des projets d'entreprises avec des moyens décentralisés pour les faire passer et des primes aux résultats personnels.

Le gouvernement entend mener des négociations en consultant sur des décisions déjà prises et refuse de régler les vrais problèmes. C'est cette politique que l'on va trouver dans les différents Ministères avec leurs particularités propres : Enseignement, Finances, Recherche...

La CFDT s'est faite le faire-valoir de cette politique ainsi que la FEN, tandis que FO et la CGT ont refusé cette nouvelle manière d'intégration syndicale aux objectifs du gouvernement.

Le SNTRS-CGT a appelé à participer aux actions du 14 février, 8 mars, 7 juillet, qui ont été organisées pour contrecarrer cette politique. La pleine mesure de cette politique a été prise avec les discussions sur la réforme de la grille des fonctionnaires.

Les luttes qui se sont conduites dans les services publics, en particulier aux finances et chez les infirmières, ont posé la question des revendications salariales, de la reconnaissance de nouveaux niveaux de qualification dans une grille qui ne le permet pas, en particulier pour les BAC+2. Les retards pris dans la réflexion sur les questions de la qualification, niveaux de qualifications, classification, métiers etc..., dans l'UGFE, n'a pas permis d'aborder les discussions avec un mouvement syndical suffisamment armé alors que des mouvements très importants avaient eu lieu. Le gouvernement ne voulant pas céder sur un ensemble a, au contraire, joué les divisions, les clivages catégoriels ou professionnels en avançant toute une panoplie d'éléments sélectifs, métier, classement indiciaire intermédiaire, nouvelle bonification indiciaire qui visent à ne reconnaître que les qualités individuelles ou leur engagement dans la mise en oeuvre d'une politique par une hiérarchie dont on demande d'abord une conformité idéologique. L'accord Durafour constitue un dispositif qui vise à faire éclater la grille et détruire le Statut Général des fonctionnaires.

Des actions ont été organisées par les fédérations de fonctionnaires dans lesquelles le SNTRS-CGT s'est inscrit le 7 novembre 89, le 15 mars 90. Un tel dispositif représente un enjeu important pour les garanties collectives offertes par les statuts. Le SNTRS-CGT entreprend une campagne d'explications parmi les personnels pour qu'ils regardent au-delà des améliorations ponctuelles

prévues par l'accord et voient les conséquences graves que le fond de cet accord révèle. Les débats qui ont jalonné la lutte contre le statut Aigrain et l'élaboration du statut de titulaire des EPST facilitent les explications, les retours en arrière contenus dans le relevé de conclusions, trouvent leurs cohérences. Les moyens existent d'aborder l'application de cet accord au MRT de manière offensive.

Dans la même période, la politique salariale se durcit, le gouvernement refuse de maintenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires, + 2,20 % pour une inflation de 3 %, et il accorde une prime de 1200 F pour solde de tout compte en 89, nouvelle étape dans la politique salariale déconnectant l'évolution des salaires et des retraites avec celle des prix.

Pour 89 et 90, le gouvernement détermine seul l'apurement de 89 et, pour 90, indique qu'il n'y a rien à négocier. L'ensemble des syndicats appelle à une manifestation le 26 avril, mais en fait il s'agit de plusieurs manifestations dont les objectifs sont différents : maintien du pouvoir d'achat par rapport aux prix pour 89 et 90, pour la CFDT, FEN, FO, CGC, CFDT, autonomes, et pour la CGT remise en ordre des rémunérations sur la base d'un minimum de 6500 F.

#### IV - LES LUTTES AU CNRS ET A L'INSERM

L'activité du syndicat, rapporté sur les grandes questions, pouvoir d'achat, statut, emploi, moyens pour la recherche, est à mettre en perspective avec la situation vécue par les personnels du CNRS et de l'INSERM. Le rôle des directions générales de ces organismes n'a pas été neutre, on l'a vu précédemment pour le CNRS dans les discussions sur les modifications statutaires qui aboutiront au relevé de conclusions.

##### AU CNRS, UNE NOUVELLE FORME DE DIRECTION

La nomination d'un nouveau Directeur Général au lendemain des élections législatives est le reflet de l'importance de l'organisme dans la conduite de la politique recherche d'un gouvernement et, en l'occurrence, marque un changement d'attitude à son égard. Il s'agit moins de brûler le CNRS que de le soumettre.

Au Conseil d'Administration du 29 septembre 88, le nouveau Directeur Général présente les objectifs qui lui sont assignés par le gouvernement et ses principes d'action :

- "Réaffirmer la cohérence de l'unité du CNRS,
- développer son rôle dans la construction de l'Europe scientifique,
- poursuivre sa mission de recherche fondamentale avec sa mission de transfert des connaissances,
- contribuer à la rénovation de la recherche universitaire,
- adapter, assouplir et moderniser le fonctionnement du CNRS".

Dans la conduite de la politique de la Direction Générale, on retrouve les caractéristiques de la politique gouvernementale, affinée dans sa mise en oeuvre.

La CE du 13 janvier 89 notait que : "Le Directeur Général reçoit, informe, consulte. Ce sont tout au plus des relations moins bloquées qu' auparavant, mais cela risque fort de conduire à l'enlisement... L'expertise prend le pas sur le paritarisme. Les audits se multiplient, les cercles de qualité se mettent en place. Ceci est cohérent avec les orientations gouvernementales... La Direction se donne des moyens de capter les compétences, les savoir-faire, les aspirations des ITA et des chercheurs, sans contrepartie car les problèmes de fond ne se règlent pas..."

On a vu précédemment dans la conduite des discussions sur les aménagements statutaires ou la réforme du décret organique du CNRS, la politique scientifique ; jamais la direction ne discute de sa politique, ni même l'expose

clairement. Mais l'expression d'une nouvelle forme de direction est ailleurs. Elle est dans sa volonté de capter les aspirations des personnels pour les subordonner à la mise en oeuvre de sa politique, pour donner l'illusion qu'elle règle les problèmes. Pour cela elle pratique une mobilisation directe des personnels en dehors de tout relais syndical ou élu. Le traitement de la formation permanente et de l'évaluation des qualifications, -l'ensemble étant parfois regroupé dans la gestion des ressources humaines- illustre cette méthode. En ce qui concerne la formation permanente, une grande opération de recensement des sensibilités, est montée avec 200 correspondants enquêteurs, dont de nombreux militants syndicaux, pour établir les besoins et aspirations. La Direction veut donner l'illusion d'une élaboration démocratique. Elle accompagne le mouvement en dégagant des moyens financiers, mais les illusions tombent vite, le plan de formation est établi sans concertation véritable. En même temps, les besoins et aspirations collectés valident les appréciations et revendications du syndicat et constituent un point d'appui pour faire agir les personnels.

Le Groupe de Travail "Gestion des ressources humaines" fait, dans l'analyse de la situation, des constats très proches des nôtres.

*"L'héritage culturel du CNRS est avant tout celui d'une grande qualité individuelle des personnels... qui pourrait être schématisée par : un milieu professionnel, aux valeurs scientifiques, à l'idéologie service public, avec une conscience partenariale".*

Le groupe de travail fait aussi le constat de points sensibles dont le reclassement et la reconnaissance des ITA. La différence entre le soin consacré à l'évaluation des chercheurs en regard de celle, très succincte des ITA est révélatrice de la considération qu'est portée à ces deux catégories de personnels. Le mode d'évaluation des ITA devient un enjeu stratégique pour les personnels. La réflexion que le SNTRS-CGT a conduit dans les personnels a amené des revendications d'évaluation collective sur des critères définis pour assurer l'équité et la transparence.

L'entretien annuel d'activité se heurte à des attentes très fortes des personnels : reconnaissance de leur travail et de leur place dans les équipes, dans le CNRS et exigence du reclassement.

La direction du CNRS conduit une réflexion expérimentale sur quelques laboratoires en y associant les personnels. Cette expérimentation est suivie par un comité de pilotage comprenant des militants du syndicat. Le SNTRS-CGT ne saurait être engagé par leur présence comme le déclarent la CE et le CSN du syndicat. Cette situation nouvelle conduit le syndicat à réfléchir sur son rôle.

Le CSN du 18 mai 90, reprenant les réflexions conduites dans les CE précédentes, montre que *"nous ne pouvons pas être statiques au risque d'être incompris et marginalisés. Plus que jamais nous devons nous saisir des aspirations et des revendications des personnels, proposer des solutions cohérentes qui tiennent compte de l'ensemble des problèmes, débattre avec eux des solutions et organiser l'action."* Cette solution pose ainsi des questions anciennes, mais renouvelées sur le rôle et la place du syndicat. Il nous faut être conscient de cette politique et réaffirmer le rôle fondamental du syndicat, l'expliquer aux personnels et être présent parmi eux pour être mieux leur lien de réflexion collective, la force de propositions et d'action.

C'est dans ce contexte que l'activité du syndicat s'est déroulée pendant ces deux années. La réponse apportée par la CE du 12 septembre 88 et qui s'est poursuivie au cours du temps était Informer, Débattre, Consulter, Agir avec les personnels.

Elle organisait une tournée des sections pour mobiliser le syndicat pour mieux répondre aux aspirations des personnels.

Des tracts, des pétitions ont été une aide à l'activité des militants.

#### DES SUCCES REVENDICATIFS

Malgré les difficultés à mobiliser les personnels sur des questions générales, pouvoir d'achat, emploi, amélioration statutaire, moyens..., plusieurs succès revendicatifs ont été obtenus par les personnels :



### 1) L'abrogation de la taxe de 150F pour les concours

Toute l'année 88, l'action a été constante pour que l'application de cette taxe soit différée et abrogée (pétitions, interventions multiples des personnels). La pression exercée conduit la Direction, à différer cette mesure. Dans le cadre des discussions budgétaires 89, le syndicat s'adresse aux groupes parlementaires PS et PC pour que cette mesure soit abrogée, ce qui se réalise.

### 2) Le paiement des frais de mission pour passer les concours

Il a été aussi un axe revendicatif important pour les personnels qui a conduit longtemps la Direction à temporiser dans ce domaine. Mesure générale dans la Fonction Publique, le remboursement des frais de mission est devenu possible pour un concours ou une sélection professionnelle dans l'année. C'est un premier pas, mais ne satisfait pas totalement notre revendication.

### 3) La titularisation des mi-temps

Après de multiples interventions, la Direction reprenait le processus de titularisation des agents recrutés à mi-temps qui le souhaitaient. 50 postes étaient réservés à cet effet en 89 permettant 100 titularisations, le reste en 90 et 91. Le syndicat appelait à la vigilance les sections syndicales, le processus utilisé mettant l'ITA concerné seul face à sa Direction Scientifique (SNTRS-INFO N°16 du 29 juin 89). Sous la pression de notre intervention, la Direction a dû garantir l'achèvement de leur titularisation en fin 90.

### 4) Primes

La politique d'individualisation des salaires au CNRS prend, en 87 et 88 une ampleur grandissante avec un crédit de primes supplémentaire attribué à certains laboratoires. Ce crédit est réparti discrétionnairement entre les labos par les Directions scientifiques et entre les ITA du laboratoire. Cette individualisation se révélait difficile à combattre laboratoire par laboratoire, lorsque nous nous sommes aperçus que ce crédit de surprime, alimenté par le crédit prime des IE ex 1B et 1Bbis, pouvait à la fois permettre le paiement de la prime des administratifs et le versement de la prime à 16 % pour les IE ex 1B et 1Bbis, comme dans les autres EPST (lettre à la DPAS du 10/11/88 pour exiger la transparence de l'utilisation du crédit prime). Apportant ces explications (SNTRS-INFO N°28 du 06/12/88), les sections syndicales prenaient des initiatives IRC-LYON, IRESCO-PARIS, ICSN-GIF, que le syndicat relayait.

La Direction cédait et prenait l'engagement le 21 avril de verser la prime des IE ex 1B et 1Bbis à 16 % sous forme de complément pour le 1er semestre 89, ne voulant pas s'engager pour le futur. Poursuivant l'action, la Direction reculait définitivement, la prime du 1er semestre 90 étant versée complètement. C'est un succès important du syndicat contre la politique d'individualisation des salaires.

### 5) Action sociale et restauration sociale

La restauration sociale a été un enjeu important pendant ces trois années. L'objectif constant de la Direction a été de diminuer la part qu'elle consacre à la restauration sociale, soit en se déchargeant de ce service sur la restauration collective privée, soit de faire prendre en charge par les personnels une partie plus grande du coût du repas sous différents prétextes, "plan de modernisation", "justice sociale", etc...

L'activité du syndicat (l'initiative de pétitions reprise unitairement, la mobilisation des personnels) a fait échec à cette politique. Le front uni des syndicats que nous avons su constituer a conduit à une légère augmentation de la subvention du CAES. Mais le CAES reste en difficulté pour remplir ces missions faute de moyens suffisants.

### 6) Les retraites

La sensibilisation plus grande des personnels, avec la notification des dettes à racheter, a relancé l'activité syndicale sur cette question. Le SNTRS-CGT a été à l'initiative de pétitions qui ont rassemblé plus de 3000 signatures et d'une mobilisation de l'ensemble des personnels au delà de ceux qui recevaient leur "dette". Il montrait à partir d'exemples que pour beaucoup, en tenant compte de la carrière et des sommes déjà versées, "la dette" était quasi nulle. Dans ce domaine, comme dans d'autres, les sections syndicales alertaient la Direction et le Ministre de la Recherche à chacune de leurs visites. Tout au long de l'année 89, cette revendication a fait partie des manifestations organisées par le syndicat, le 29 mars, 23 mai, 15 juin, 7 juillet, 12 octobre, lettre aux parlementaires en mai 89.

### 7) Suppression de la limite d'âge pour les concours internes d'ITA.

La limite d'âge (à 50 ans) pour accéder au concours interne est levée pour les ITA. Mais dans le même temps, la direction institue une limite d'âge à l'entrée dans les corps de chercheurs (31 ans).

Le SNTRS-CGT avec le SNCS-FEN et le SNPEN-FEN, exigeaient l'ouverture de négociations. Ils intervenaient auprès du Premier Ministre, reçus en délégation le 30 novembre 89, ils relançaient l'action par une pétition "ASSEZ DE PAROLES, DES ACTES" et une action spécifique retraite le 22 mars 90 et le 21 juin avec l'ensemble des syndicats sauf le SGEN-CNRS. Les actions faisaient petit à petit prendre conscience du racket et de l'injustice. Il reste encore à faire pour aboutir sur cette revendication.

La section INSERM a pleinement participé à toutes les actions du syndicat communes aux deux organismes (ex. Statut, taxe sur les concours, retraites...). Dans le cadre de l'action globale pour la prime à 16% pour tous, s'est enclenchée une mobilisation massive des Administratifs (mai 88) et nous avons obtenu, après une série d'actions envers l'administration et une manifestation intersyndicale au MRT, le 9 juin, la parité avec la PPRS jusqu'aux SAR et également la non modulation.

Cette mobilisation a aussi été le moteur pour faire avancer la revendication de plus de démocratie au siège et dans les ADR. Au CTPC du 23 juin, la Direction nous a proposé une modification du règlement intérieur instaurant des Conseils de services et un comité des personnels, structure calquée sur les conseils de laboratoires existants pour les unités.

Après la période 81-85, pendant laquelle un grand nombre de mutations désirées ont pu aboutir grâce à des créations d'emplois, la mobilité était un très gros problème pour les agents et donc un axe revendicatif pour notre section : d'abord des moyens supplémentaires mais aussi une procédure adaptée (pour mémoire, tract graphique en mars 88).

Malgré le refus de la Direction d'une Commission mobilité, le problème a pu être discuté, sans forte mobilisation mais une sensibilisation profonde. Notre harcèlement a permis de mettre en place une autre procédure à partir du début 89, qui, sans être parfaite a permis de "redynamiser" les mutations volontaires et de débloquer des situations qui étaient en attente depuis un certain temps. Nous avons d'emblée dénoncé la non transparence du choix des unités prioritaires à la mobilité, et l'expérience confirme l'importance de cette phase, d'autant que la Direction développe une vision trop instrumentale des ITA, exemple en utilisant le potentiel ITA pour faire pression ou pénaliser les unités en cas de problèmes, que ceux-ci soient exprimés ou non (lettre à la Direction, mars 89). Les problèmes soulevés dans cette lettre ont pu être discutés au cours d'entrevues avec la Direction mais, lorsque la Direction fut d'accord avec nos propositions, cela n'a pas toujours été mis en place.

En parallèle des actions sur la mobilité, nous nous sommes toujours battus pour qu'effectivement se mette en place une vraie politique de Formation Permanente. Nous demandons l'organisation et les moyens d'une formation professionnelle prospective adaptée aux besoins des ITA. Ce domaine, pourtant si souvent rappelé comme prioritaire, a avancé dans sa structuration (un correspondant Formation Permanente dans chaque unité, mise en place d'une Commission nationale en liaison avec les instances scientifiques) mais pas encore dans sa mise en oeuvre.

Un autre sujet de profond mécontentement chez les ITA touchait les concours, particulièrement les concours internes (à l'INSERM, ceux-ci ne sont pas préaffectés).

Nous avons mené l'action dans trois axes :

1) les moyens (plan de reclassement), 2) la revendication d'une structure d'évaluation adaptée du reclassement : commission paritaire de reclassement (pétition spécifique, mars 89) 3) plus immédiatement agir pour un fonctionnement des jurys tels qu'ils existent, en veillant à ce qu'ils évaluent en tenant compte des critères de qualification, et qu'ils classent en intégrant les données du déclassement.

Sur ce dernier point, nous avons partiellement réussi mais l'amertume reste profonde chez les ITA, les deux premiers points n'ayant pu aboutir, mais cela n'a pu être transformé en action revendicative massive.

Début 1990, l'administration a réouvert le dossier de l'évaluation périodique des ITA. Elle a proposé une répartition des agents par matière, tous corps confondus, évalués par un groupe d'experts, élus et nommés, dans une commission d'une composition calquée sur celle des commissions scientifiques.

Selon les décisions du dernier congrès, nous avons souhaité cette procédure afin de pouvoir faire avancer la prise en compte de la qualification et l'actualisation de l'état du déclassement. Dans les discussions, nous agissons pour que toutes les garanties de ces revendications soient assurées.

Au niveau du CAES, nos élus, en liaison avec le bureau, ont amené les problèmes en débat d'orientation avec l'appui des élus SNCS-FEN et non en débat technique comme le limitaient les élus SGEN-CFDT ; ceci particulièrement dans le domaine du tourisme social et des centres de loisirs. Tout en veillant à ce que la gestion soit équilibrée, ils ont agi pour une augmentation de la dotation budgétaire et pour des subventions plus adaptées aux besoins de tous les agents, tenant compte de leur répartition.

#### LES RAPPORTS INTERSYNDICAUX POUR L'UNITE D'ACTION

La CFDT, la FEN, les autonomes dans la Fonction Publique ont, avec leurs particularités, milité pour faciliter la mise en oeuvre de la politique gouvernementale, la CGC aussi, tant que leurs intérêts catégoriels n'étaient pas remis en cause. FO a pris ses distances dans ce concert, à la fois sur des bases de principe sur le rôle du mouvement syndical et pour présenter une alternative à une autre politique contractuelle.

Devant le mécontentement grandissant des personnels, des distances ont parfois été prises sur des sujets sensibles comme pour les salaires lors de la manifestation du 7 novembre 89 avec les syndicats UA de la FEN et FO et celle du 26 avril 90. Dans nos organismes des évolutions semblables ont eu lieu plus rapidement avec la CGC, FO et la CFDT ; différemment avec le SNCS-FEN et le SNPCEN-FEN compte-tenu de notre passé.

#### Avec le SNCS-FEN ET LE SNPCEN-FEN

Au lendemain du 19ème congrès qui ouvre le SNTRS-CGT aux chercheurs après avoir fait le bilan et les limites de l'accord de concertation avec le SNCS-FEN, cette décision ... "vise à relancer le combat syndical en n'excluant aucune possibilité de coopération avec le SNCS-FEN, tant qu'elle restera possible et à laquelle le SNTRS-CGT reste attaché "; la compétition ne devant pas exclure la coopération entre deux syndicats pour la défense des travailleurs scientifiques et de leurs moyens de travail".



Les relations entre nos deux syndicats sont empreintes d'une certaine réserve alors qu'un large accord se manifeste sur l'action pour préserver le CNRS qui subit des attaques frontales de la droite universitaire, la tendance sur le repli catégoriel se poursuit. Celle-ci se retrouve dans la préparation des élections au CAES. Alors qu'il s'agit de reconduire une plateforme qui avait permis de remporter les élections, de redevenir la première force syndicale au CNRS et d'être ensemble les animateurs d'un renouveau du CAES, le SNCS-FEN met en avant la faible implication des chercheurs dans l'action sociale et notre décision de syndiquer les chercheurs pour s'interroger sur la nécessité d'une liste commune pour les élections au CAES. Au cours du temps, les relations deviennent plus normales et plus conformes à l'esprit défini par notre Congrès.

On retrouve le SNCS-FEN et le SNPCEN-FEN dans l'action contre une politique néfaste aux intérêts des personnels et de la Recherche. Mais le SNCS-FEN apprécie comme positif le contenu du relevé de conclusions, s'arrêtant aux mesures quantitatives de transformation d'emploi de chercheurs, refusant de voir le contenu politique de cet accord.

#### Avec les autres syndicats

La politique conduite par la Direction du CNRS, méprisante dans le fond pour les organisations syndicales, les amène à manifester une certaine hostilité et, malgré quelques réticences, à se retrouver dans l'action. Notre pratique de dialogue et de responsabilité à leur égard permet, à de multiples reprises, d'avoir un front commun devant la direction, ce qui constitue un obstacle à la mise en oeuvre de sa politique. La Direction ne peut pas se prévaloir d'un consensus pour la restauration sociale, pour sa politique de restructuration scientifique :

- Action contre la politique de désassociation dans les sciences de la vie du 8 Février 90, suivie de l'action à l'UNESCO au "Carrefours de l'interdisciplinarité" du 13 Février).
- Action le 10 Mai - pour le respect des instances statutaires,
  - pour les moyens,
  - pour le reclassement,
  - pour l'élaboration démocratique d'une politique scientifique au CNRS.

Mais cette unité dans l'action reste trop de sommet et dans les mots d'ordre, elle manque d'une attitude offensive au niveau des sections pour faire connaître les analyses et propositions de la CGT et mettre les personnels en position de débattre en toute clarté les points de vue de chacun.

## V — LA VIE DU SYNDICAT

### 1- LE SNTRS DANS LA CGT

Pendant les trois années écoulées, des offensives ont été portées par les directions de l'USCA, de l'UGICT, de l'UGFF et de la CGT, ainsi que de certaines UD et UL contre la volonté du SNTRS-CGT d'être un syndicat national intercatégoriel regroupant les Chercheurs et les ITA. Ces activités de déstabilisation du SNTRS-CGT, relayées par quelques adhérents, ont freiné le développement de l'activité du syndicat.

#### FEVRIER 88 - élection au CAES

Pour les élections au CAES, les directions de la CGT, de l'UGICT, de l'UGFF s'adressent aux adhérents du Syndicat pour qu'une liste soit constituée avec des ITA du SNTRS et des chercheurs de l'USCA. Deux mois après que notre 19ème congrès se soit clairement exprimé contre une reconnaissance quelconque de l'USCA, la CE du 2 février se prononce pour le programme et la liste commune avec le SNCS-FEN et le SNPCEN-FEN et s'adresse à la Confédération pour expliquer ses raisons. Elle relève la contradiction existante avec le contenu de

la lettre de la CGT, disant avant le Congrès : "C'est au 19ème Congrès du SNTRS-CGT de se déterminer librement et sereinement", et la pratique. Elle attire l'attention de la CGT sur le fait que la présentation d'une liste USCA ne pourrait être considérée que comme un acte de division. En continuité, citons le vote au Conseil Scientifique chez les chercheurs A, où l'USCA s'est maintenue au second tour pour faire barrage à l'élection de chercheurs du SNCS-FEN au profit de la droite adverse du CNRS, apportant ainsi un éclairage nouveau sur les buts réels que se fixe l'USCA.

L'USCA présente une liste, la direction confédérale appelle par tract à voter pour la liste USCA. Le Bureau National proteste et écrit au Bureau Confédéral (SNTRS-INFO N°11 du 20 avril 1988).

Les élections au CAES du CNRS font apparaître :  
 - une augmentation de la participation de 3,4% et 635 votants supplémentaires par rapport à l'élection de 1982, résultat de l'action des élus de la plateforme SNTRS-CGT, SNCS-SNPCEN-FEN pour redynamiser le CAES. La force intercatégorielle SNTRS-CGT, SNCS et SNPCEN-FEN avec 31,6% des voix régresse de 1,1% en progressant de 67 voix et se voit confisquer le succès de son activité par une liste de division menée par l'USCA qui recueille 593 voix et 4,3%. Le SGEN-CFDT, avec 32,8% reste stable et repasse devant la force intercatégorielle. Le SNIRS, avec 16,5% perd 2,5%. FO avec 10,6% perd 0,9%...

#### MAI 88 - création d'un syndicat CGT-USTL

Des adhérents de la section SNTRS-CGT de l'Université de Montpellier seuls organisés à la CGT sur l'Université, au lieu d'aider à la création et au développement d'un syndicat de l'Université de Montpellier affilié à l'UNSES, créent un syndicat CGT regroupant l'ensemble des personnels et font reconnaître ce syndicat au Congrès de la FERC des 31 Mai, 1.2.3. Juin.

Par cette manoeuvre, c'est le caractère national du SNTRS-CGT qui est visé ; autre point de débat important du 19ème Congrès et qui a été clairement tranché dans le sens du maintien du caractère national du syndicat. "La place du CNRS et de l'INSERM dans le dispositif national de recherche, la réalité vécue par les personnels quant aux lieux où se négocient leurs revendications, donnent un rôle principal aux décisions nationales de ces organismes, qu'il s'agisse du statut, de la gestion des personnels ou de la politique scientifique. Ce contexte conduit à maintenir comme organisation syndicale nationale le syndicat national jouissant de son autorité pour définir avec ses adhérents une orientation cohérente en regard de la politique de l'organisme, ainsi que des objectifs revendicatifs correspondants".

Ces adhérents, en désaccord avec l'orientation du 19ème Congrès du SNTRS-CGT, reçoivent le soutien de structures de la CGT en vertu du principe selon lequel un échelon CGT ayant défini une orientation, une minorité peut la mettre en oeuvre, contre la majorité des adhérents du syndicat.

La CE, saisie de cette situation, essaie de convaincre les adhérents du SNTRS-CGT de l'USTL de la gravité de leur décision et que d'autres possibilités existaient de coordonner leurs actions sur le terrain de l'Université.

#### JANVIER A JUIN 89 - Election au Conseil d'Administration du CNRS

La CE du 13 janvier dresse l'état de notre activité et, au vu des évolutions dans les équipes, détermine qu'il est de plus en plus nécessaire d'interpeller tout le monde, chercheurs et ITA, pour dépasser les clivages chercheurs et ITA, obstacle au travail en équipe et à la reconnaissance de la complémentarité de chacun. L'élection au C.A. est une occasion de poser ces questions.

La CE définit les objectifs dans ces élections :

- \* Faire partager et soutenir, par le plus grand nombre possible d'ITA et de chercheurs, ses propositions pour un CNRS dynamique, ouvert sur les besoins sociaux du pays, s'appuyant résolument sur la reconnaissance du travail

- d'équipe pour utiliser au mieux ses moyens humains et les développer.
- \* Faire progresser chez les ITA et les chercheurs l'idée du nécessaire dépassement des clivages intercatégoriels.
  - \* Rassembler le plus grand nombre d'ITA et de Chercheurs sur des propositions s'inspirant des principes de la lutte de classe et participer sur cette base au Conseil d'Administration du CNRS, seule instance délibérative du CNRS où les travailleurs du CNRS sont représentés.

Pour atteindre ces objectifs, et mettre en oeuvre les orientations de notre 19ème Congrès en la matière, la CE a considéré qu'il n'y avait pas d'autres moyens en la circonstance qu'une liste commune avec le SNCS-FEN et le SNPCEN-FEN.

En effet, la CE a estimé que notre activité parmi les chercheurs et la représentativité qui en découle aujourd'hui ne nous permettent pas de présenter seuls une liste aux suffrages des ITA et des chercheurs. Mais nous avons besoin cependant de préserver les moyens qui nous permettent de nous faire connaître et écouter par l'ensemble des travailleurs du CNRS.

Il n'est pas apparu nécessaire à la CE d'épiloguer sur l'éventualité d'une liste commune avec l'USCA, ce d'autant qu'aucun des membres de la CE n'en a fait la proposition.

En effet, au-delà des conditions dans lesquelles ce syndicat a été créé, et des raisons inacceptables qui ont conduit à sa création et qui apparaissent de plus en plus clairement avec le temps, la pratique même de ce syndicat exclut d'envisager tout travail commun.

Le 16 Mars, une déclaration de l'UGICT, de la FERC et de l'UGFF appelait à la constitution d'une liste CGT avec 2 ITA du SNTRS-CGT et 2 chercheurs de l'USCA -dont déjà circulaient les noms de G.Page et M.Cousy-.

La CE du 22 Mars adoptait une déclaration qui rappelait les circonstances de la création de l'USCA par l'UGFF. Elle condamnait l'encouragement à la pratique fractionnelle pour affaiblir le SNTRS-CGT et par là, la capacité d'action des ITA et des chercheurs pour leurs revendications. La CE appelait tous les militants et adhérents attachés au renforcement de la CGT à s'opposer à ces pratiques pour défendre leur outil syndical : le SNTRS-CGT. Elle les appelait à voter et à faire voter pour la liste d'union et dans l'immédiat, à agir pour la satisfaction des revendications.

Des débats ont eu lieu dans les sections qui, très largement, ont approuvé le syndicat.

Les candidats de la liste de division USCA ont fait campagne, menant clairement un travail fractionnel, alors que c'est l'action qui aurait dû mobiliser les adhérents et les militants, pour créer un rapport de forces favorable, pour faire aboutir les revendications dans les discussions au niveau du MRT.

Le contexte de cette campagne n'a pas créé les meilleures conditions pour la participation qui diminue de 3,5% avec 54,5%, un des plus faibles taux pour les élections au C.A. du CNRS.

La liste d'union SNTRS-CGT/SNCS-FEN/SNPCEN-FEN, avec 27,6% des voix, régresse de 4% et perd un siège au profit du SGEN-CFDT qui progresse de 3,5% avec 34,2%. Le SNIRS-CGC, avec 19% progresse de 6,1%, FO avec 10% régresse de 1%. La liste "CGT" conduite par un adhérent du SNTRS-CGT et constituée avec l'USCA, recueille 9,1%. Au précédent scrutin une liste "qualité de la Science" avait recueilli 13,9% des voix.

Une fois de plus l'USCA faisait preuve de son utilité pour faire élire un candidat du SNIRS-CGC au détriment d'un élu du SNTRS-CGT.

#### L'activité interprofessionnelle

Malgré une tendance ancienne, au niveau local, d'un repliement sur notre propre

secteur d'activité, des progrès importants avaient été réalisés dans les relations avec les UD et les UL, notamment autour des rapports et relations recherche/développement industriel et recherche/société. La prise en compte de cette dimension par le mouvement général CGT, dans lequel nous avons été acteur, avait facilité cette évolution. Les événements de ces trois dernières années ont produit un certain recul :

- Les prises de position de la direction confédérale à l'égard du SNTRS-CGT au moment et après le 19ème congrès ; l'envoi dans toutes les UD d'un dossier sur la prétendue dérive du SNTRS-CGT avec les interventions, à notre congrès, de la CGT-UGICT, l'UGFF, la FERC ont été source de problèmes.
- Des camarades du SNTRS-CGT ont été placés en position de choisir entre soit le SNTRS-CGT, soit l'USCA et la CGT ; ailleurs c'est une pression constante sur les sections locales pour les forcer à travailler avec l'USCA et ainsi le reconnaître, pour d'autres, c'est le soutien aux camarades en désaccord avec l'orientation du syndicat dans toutes leurs manoeuvres bureaucratiques, enfin, un appui à toutes les initiatives relatées ci-dessus.

Partout les sections syndicales, qui avaient des relations avec les UD et UL, ont été sous cette pression. Le fait qu'il y ait un ralentissement, mais pas rupture, avec bon nombre d'UD et d'UL, marque l'attachement profond du syndicat à la CGT et à la nécessité du développement de l'utilité sociale de la recherche.

Cet esprit de responsabilité du syndicat, qui a privilégié le débat sans exclusive et la fermeté sur les orientations démocratiquement élaborées ont traversé le syndicat dans son entier.

C'est sur cette base que le syndicat s'est adressé au bureau confédéral plusieurs fois, sans jamais avoir de réponse, qu'il a rencontré deux fois le bureau de l'UGICT et conduit ses rapports avec l'UGICT et la FERC.

Malgré les désaccords, le SNTRS-CGT a apporté sa contribution :

- à l'activité confédérale menée par l'UGICT du Secteur Recherche et Technologie,
- à l'activité de la Branche Recherche de la FERC pour développer une réflexion sur la recherche publique et l'université et à répondu positivement à la demande de la FERC quand elle a souhaité la participation des secrétaires généraux des syndicats non représentés au bureau fédéral.

Malgré cela, cette situation a laissé des traces parmi les adhérents, elle a provoqué pour quelques uns une prise de distance à l'égard de la CGT et un reflux du militantisme par écoeurement devant ces pratiques antidémocratiques contraires à l'essence même du syndicalisme fédéral.

### LE 3ème CONGRES DE LA FERC

La CE du 22 Avril avait approuvé le rapport d'activité de la Fédération, malgré des divergences, notamment par l'activité qu'avait joué la Fédération dans le confrontation des expériences des syndicats de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur et la coordination des luttes. Le respect dans la Fédération des organisations fédérées et sa capacité à organiser la réflexion collective étaient à verser à son crédit. Les divergences sur le type de structuration des organisations fédérées, l'union de syndicat étant préconisée mais pas imposée, conduisait la CE à proposer des amendements pour mieux le garantir. Nos amendements n'étant pas repris et la reconnaissance du syndicat de l'USTL devenant effective, amenaient les délégués du syndicat à voter contre l'orientation du 3ème Congrès de la FERC et à s'abstenir sur les modifications statutaires. Les délégués en faisait un compte rendu à la CE du 17 Juin.

### 10ème CONGRES DE L'UGICT - 7-11 DECEMBRE 88

Préparés par la CE du 7 Octobre, les amendements adoptés sont soumis au débat dans le syndicat avant le CSN du 25 et 26 Octobre (BRS n°269). Dans les grandes lignes, les orientations développées par l'UGICT n'entrent pas en contradiction avec celles définies par notre syndicat et le CSN a mandaté les

délégués pour voter pour l'orientation et le programme d'action. Nous avons fait des amendements pour qu'apparaisse bien la nécessité d'une politique nationale de recherche. L'esprit des amendements a été retenu.

Concernant le rapport d'activité, qui consistait en un document remis à l'ouverture du Congrès et un rapport oral introductif, les délégués se sont abstenus, en particulier en raison de la pratique développée par l'UGICT, de soutien à l'USCA, et nous avons expliqué notre attitude dans le Congrès (SNTRS-INFO n°3 du 25 Janvier 89).

Sur les modifications statutaires, nous avons lancé le débat en partant de notre expérience de syndicat national, lié aux caractéristiques du CNRS, de l'INSERM et de l'INRIA. Dans ce débat une démarche de conviction semblant l'emporter sur l'autoritarisme, la délégation s'est abstenue.

#### 19ème CONGRES DE L'UGFF - 21-25 NOVEMBRE 88

Préparé en même temps que le Congrès de l'UGICT, le document d'orientation et revendicatif heurte, de front et sur le fond, les orientations qui sont les nôtres. C'est un document fumeux qui aurait dû être réécrit. Néanmoins pour que le débat ait lieu, nous proposons quelques amendements sur des points de fond. Ils portent sur les statuts particuliers des personnels, qui doivent prendre en compte la spécificité des différents secteurs de la Fonction Publique, sur la grille de rémunération, sur la nécessité de définir des niveaux de qualification auxquels doivent correspondre un niveau de classification et un niveau de rémunération, enfin sur la définition des qualifications. Aucun des amendements n'a été retenu. Le refus de cette réflexion a mis la CGT en difficulté, quelques mois plus tard pour s'opposer aux prétentions gouvernementales.

Sur le rapport d'activité, sans approche critique d'une activité sur lequel il y aurait beaucoup à dire et en raison de la création de l'USCA par l'UGFF, le CSN mandate la délégation pour voter contre l'activité et contre le document d'orientation. (voir compte rendu de ces Congrès dans SNTRS-INFO n°3 du 25 Janvier 89).

#### 43ème CONGRES DE LA CGT - 21-26 MAI

Poursuivant les discussions entamées par ces Congrès, le 43ème Congrès en a été l'aboutissement.

Précédé d'une tribune de discussion dans le SNTRS-INFO et de débats dans les sections, le CSN des 24 et 25 avril définissait le mandat de nos délégués et adoptait les amendements sur le document revendicatif et le document d'orientation proposés au débat.

Les amendements portaient sur l'indépendance syndicale à l'égard des partis politiques et sur le caractère national des organismes nationaux de recherche dans le système de recherche publique en France.

L'intervention des délégués au congrès devait reprendre les éléments de la discussion du CSN, notamment sur la recherche publique et le CNRS et les enjeux qui tournent autour, mais aussi sur la syndicalisation des chercheurs, les conflits autour de la stratégie à mener et la pratique antidémocratique de certains. Cette intervention étant adoptée par la CE du 19 mai. Le compte rendu du 43ème congrès confédéral et l'attitude des délégués ont été publiés aussitôt après le congrès (SNTRS-INFO N°13 du 31/05/89 puis le BRS N°271).

## 2 - L'INFLUENCE DU SYNDICAT

AU CNRS

Beaucoup d'élections, dont on a déjà analysé les résultats, sont des indicateurs

précieux de l'audience et de la mobilisation du syndicat. Deux élections restent à analyser : l'élection au Conseil Scientifique en Janvier 88 et les élections aux C.A.P. en Décembre 89.

### Le Conseil Scientifique

#### Ingénieurs Techniciens Administratifs -ELECTION DES CAP 1986 ET 1989-

N° CAP	INSCRITS		VOTANTS		BL / NULS		I		EXPRIMES--)		SNTRS CGT		I		SCEN CFDT		I		SNIRS CGC		I		SNPREES FO		I		SNPTES FEN		I								
	86	89	86	89	86	89	86	89	86	89	86	89	86	89	86	89	86	89	86	89	86	89	86	89	86	89	86	89	86	89							
3 I R	1712	1876	1037	1164	60,62	62,01	19	24	1,02	2,12	1018	1140	--)	189	231	18,61	20,31	1	359	405	35,31	35,51	1	521	347	31,51	30,41	1	429	155	12,71	11,81	1	20	22	2,01	1,91
4 I L	3321	3449	1935	2084	58,31	60,47	58	37	3,01	1,81	1877	2047	--)	162	547	24,91	26,71	1	723	793	30,51	30,71	1	396	386	21,11	10,91	1	214	230	11,41	11,21	1	77	91	4,11	4,41
5 A I	1285	1335	772	823	64,11	61,61	13	22	1,91	2,71	757	881	--)	243	257	32,11	32,11	1	309	290	40,81	36,21	1	124	127	16,41	15,91	1	81	75	10,71	9,41	1	57	0,01	6,51	1
6 I	2875	3074	1573	1738	54,71	57,51	53	43	3,51	2,51	1518	1695	--)	534	572	35,21	33,71	1	462	542	30,41	32,01	1	219	221	14,41	13,01	1	197	222	13,01	13,11	1	106	130	7,01	0,11
7 A J J	1164	1074	513	507	44,01	47,21	11	14	7,12	2,81	502	493	--)	179	179	33,71	36,31	1	130	112	25,91	22,71	1	48	62	9,61	12,61	1	102	100	20,31	20,31	1	43	40	0,61	0,11
8 A G I	488	484	187	166	38,31	41,11	9	12	4,81	7,21	178	154	--)	109	56	61,21	36,41	1	41	0,01	26,61	1	69	24	30,81	15,61	1	33	0,01	21,41	1	0,01	0,01	1	0,01	0,01	
9 C A R	9	8	0,01	66,71	1	0,01	16,71	5	--)	0,01	0,01	1	5	0,01	100,01	1	0,01	0,01	1	0,01	0,01	1	0,01	0,01	1	0,01	0,01	1	0,01	0,01	1	0,01	0,01	1	0,01	0,01	
10 A A R	146	203	82	132	56,21	65,01	2	4	2,41	3,01	80	178	--)	17	33	21,31	25,01	1	28	58	35,01	45,31	1	35	37	43,81	28,91	1	0,01	0,01	1	0,01	0,01	1	0,01	0,01	
11 S A R	1136	1104	604	629	53,21	53,11	16	13	7,61	7,11	588	616	--)	181	200	30,81	32,51	1	197	206	33,51	33,41	1	105	91	17,91	14,01	1	84	90	14,31	14,61	1	21	27	3,61	4,71
12 A J A			0,01		0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	--)	0,01	0,01	1	0,01	0,01	1	0,01	0,01	1	0,01	0,01	1	0,01	0,01	1	0,01	0,01	1	0,01	0,01	1	0,01	0,01	
13 A G A			0,01		0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	--)	0,01	0,01	1	0,01	0,01	1	0,01	0,01	1	0,01	0,01	1	0,01	0,01	1	0,01	0,01	1	0,01	0,01	1	0,01	0,01	
TOTAL	12049	12558	6703	7249	55,63	57,72	185	170	2,81	2,31	6518	7079	--)	1919	2075	29,41	29,31	1	2208	2452	33,91	34,61	1	1317	1293	20,21	18,31	1	807	885	12,41	12,51	1	267	372	4,11	5,31

#### COLLEGE I.T.A.

	CONSEIL SCIENTIFIQUE 1988 ITA+TPN	CONSEIL SCIENTIFIQUE 1983 ITA+TPN +ATOS	CTPC 1983 ITA+TPN
INSCRITS	15336	20204	14699
VOTANTS	8303 54,14%	10154 50,26%	9026 61,40%
BLANCS NULS	423 5,09%	452 4,45%	320 3,54%
EXPRIMES	7880	9702	8707
SNTRS-CGT	avec snpcen 2372. 30,10% I élu : A. CLOENNEC	avec snpcen et snpesb 2858,3 29,46%	avec snpcen 2611 29,99%
SCEN-CFDT	2729 34,63% 1 élue PRALONG	3091,7 31,87%	2869 32,95%
SNIRS-CGC	1230 15,61%	1420,7 14,64%	1789 20,55%
F.O.	1139 14,45%	1009,7 10,41%	1071 12,30%
SNPTES-FEN	409 5,19%	841,7 8,67%	367 4,21%
QUALITE DE LA SCIENCE	—	470,3 4,85%	—



Les résultats montrent une grande stabilité, mais alors qu'en Janvier 88 la comparaison avec l'élection de 83 au CTP laisse apparaître une très légère progression du SNTRS-CGT avec le SNPEN-FEN, les élections aux C.A.P. de Décembre 89, comparées avec les élections aux C.A.P. 86, laissent apparaître une très légère baisse. Il faut sans doute y voir le résultat d'une baisse d'activité du syndicat, compréhensible avec les coups portés au militantisme des adhérents, notamment parmi les "petites catégories". Le résultat par corps des C.A.P. est éclairant à cet égard, l'influence du syndicat progressant nettement chez les ingénieurs, +1,7% chez les IR, +1,8% chez les IE, +4,5% chez les AAR, + 1,7% chez les SAR, mais perdant -1,4% chez les techniciens, sans doute par insatisfaction de l'activité du syndicat pour le reclassement des T1 ex.2B en AI.

A l'INSERM, malgré une baisse notable du militantisme, le SNTRS-CGT maintient son audience, progresse même légèrement du fait de l'écroulement des capacités militantes du SGEN-CFDT qui profite essentiellement à la CFTC et à la CGC. Aux CAP, le SNTRS-CGT passe de 34,2% en 87 à 36,8% en 89.

Au CA, il passe de 28,2% en 87 à 28,8% en 89. Par contre au CAES, nous regressons en passant de 36,2% en 87 à 33,7% en 90.

Il est à noter une participation très moyenne à tous les scrutins.

#### INFLUENCE DU SNTRS-CGT A L'INSERM.

C.A.	1983		1987		1990		
VOIX	397		322		362		
%	27,8		28,2		28,8		
C.S.	1983		1987				
VOIX	357		448				
%	27,8		28,4				
C.A.P.	1974	1977	1983	1987	1989		
VOIX	454	514	529	482	415		mais pas A.I.
%	43,2	40,6	38,5	34,26	36,8		
CAES	1984		1987		1989		
%	37		36,2		33,7		
CSS	1979		1983		1987		
VOIX	336		637		636		
%	43,6		35,1		63,5 ou 35,1		

### 3 - L'ACTIVITE VERS LES CHERCHEURS

Au lendemain du Congrès, rares ont été les sections qui se sont adressées aux chercheurs pour les inviter aux assemblées de début d'année. Le syndicat a valorisé les initiatives prises à Lyon-IRC ou à Grenoble-Polygone avec la section départementale UGICT de l'Isère...

Les élections au C.A. du CNRS, avec la liste SNTRS-CGT/SNCS et SNPEN-FEN relance cette préoccupation. Ayant constaté la difficulté du syndicat à aborder cette question, le CSN des 24 et 25 Avril décide de mettre en place un collectif de travail Ingénieurs-Chercheurs. Celui-ci, en liaison avec le BN et la CE, est chargé d'élaborer un document qui servira de base aux débats à initier en direction des personnels, notamment les jeunes chercheurs et les thésards, -de susciter et d'aider à l'organisation de ces débats -de collecter les idées qui en émaneraient. Plusieurs réunions de ce collectif ont lieu, il commence une réflexion interne et dresse un plan de travail, une tribune de discussion est ouverte dans le SNTRS-INFO et dans le BRS. Une enquête avec un questionnaire, support pour s'adresser aux jeunes chercheurs thésards et hors statut est lancée.

Des échos des sections qui se sont emparées de ce questionnaire montrent le côté positif que peut avoir cette approche, une attente certaine existe parmi ces personnels. Le syndicat peut s'en emparer à condition d'avoir une activité persévérante et plus générale qu'actuellement.

#### 4 - LES INSTANCES DE DIRECTION DU SNTRS-CGT

##### La Commission Exécutive

Elle s'est réunie régulièrement (19 fois en 2 ans et demi) et au rythme prévu statutairement, hors CSN et périodes scolaires. Elle a pleinement joué son rôle de collectif de direction et s'est efforcée de solliciter et les sections et les syndiqués à chaque moment décisif de l'actualité revendicative comme de la vie du syndicat.

Le taux de participation de 57,3 % est relativement faible mais, si on enlève les camarades qui sont venus à moins de 5 CE, pour des raisons diverses, le taux de participation remonte à 63,9 %. Une légère baisse de participation s'est produite en fin de mandat.

Des progrès restent à faire dans la liaison entre la réflexion de la CE et les retombées dans la réflexion et l'action des sections syndicales.

##### Le Conseil Syndical National

Il s'est réuni 4 fois. A deux reprises, il a été associé à une journée d'étude sur un thème particulier "Politique scientifique", le 19 octobre 89, et "Evaluation", le 17 mai 90. Cette association a permis d'approfondir un thème et a aidé à la formation spécialisée des militants. Elle enrichit les débats du CSN.

Cependant, les difficultés qui sont apparues dans l'activité syndicale locale ont rejailli sur le niveau de participation réelle des syndiqués aux débats préparatoires quand ils ont pu avoir lieu. Elle s'est aggravée avec le recul de l'activité régionale du syndicat dont la nécessité est apparue moins pertinente aux adhérents avec le centralisme des décisions au niveau des directions scientifiques ou générales du CNRS. La déconcentration régionale du CNRS, l'importance des politiques régionales avec la décentralisation de l'Etat, vont obliger à une meilleure coordination des sections pour impulser la lutte au niveau des nouvelles régions CNRS.

##### Le Bureau National

Le rythme de ses réunions hebdomadaires, le fort taux de participation de ses membres ont permis de lui faire jouer son rôle d'exécutif comme de collectif de réflexion pour la préparation des CE. Il s'est fortement renouvelé au cours de ces années puisque trois trésoriers se sont succédés J.AUDIN, R.TARANTOLA et actuellement P. MERVILLE, que trois camarades permanents ont souhaité reprendre une activité professionnelle J.AUDIN, R.TARANTOLA, C.DRIANCOURT et ont été remplacés par des camarades non permanents Ph.BOUYRIES, G.DEVILLIERS, P.MERVILLE.

Le BN s'est trouvé affaibli dans son effectif permanent, ce qui crée des difficultés pour l'information (SNTRS-INFO et BRS moins nombreux) et pour l'animation et l'impulsion de l'activité dans le syndicat.

A l'INSERM, le grand nombre d'instances, où sont représentés les ITA (CSS,CS, CTPC, CA, CSCRI, CAP, CAES, CCHS, CLHS), a mobilisé beaucoup de nos militants avec des retombées inégales pour l'activité syndicale selon les instances. Au niveau national, nous avons réussi à organiser un suivi régulier avec les élus.

#### 5 - LA VIE DES SECTIONS

La section locale est le creuset d'où devrait sortir l'essentiel de la vie syndicale. Le faible nombre d'adhésion, le faible renouvellement des directions



de sections, ajouté à des réunions se limitant aux seuls bureaux de sections, sont des obstacles à une vie démocratique reposant sur la participation de tous les syndiqués à l'élaboration des décisions et à leur mise en oeuvre.

La baisse du militantisme, liée notamment à la dégradation de la situation revendicative et aux interrogations suscitées par les pressions que notre syndicat a subies, s'est traduite par un étiolement des équipes d'animation des sections. L'organisation même du travail dans le laboratoire, le service, caractérisée par des échanges nombreux entre adhérents par le biais des contacts professionnels fait apparaître la réunion de la section moins nécessaire.

Pourtant le débat organisé dans la section, autour d'un sujet qui a fait l'objet d'une présentation est irremplaçable. Il permet d'aller au fond des problèmes, d'affûter les arguments, de confronter, recouper les informations.

Il y a un effort à faire pour faire prendre conscience de l'importance de cette question pour la vie démocratique du syndicat, de se renforcer et de se donner les moyens de poursuivre son activité. Un important travail d'animation et de conviction est à entreprendre.

Des possibilités existent au regard des initiatives locales qui sont prises lors de problèmes locaux ou à l'occasion de la visite faite par la Direction du CNRS ou du Ministre de la recherche.

## 6 - LE RENFORCEMENT

La baisse des effectifs observée lors du dernier congrès s'est poursuivie.

Elle a été plus forte en 88 après le 19ème congrès au moment où les pressions ont été les plus fortes et ont pris un caractère nouveau.

En même temps, les chiffres donnés, qui sont le retour des talons cartes et des adhérents qui ont optés pour le PAC, ne sont pas la réalité précise du syndicat. La donnée la plus sûre est le nombre de cartes payées et maintenant le nombre de FNI qui est la traduction de l'adhésion à la CGT.

Le "suivi-orga" des sections est à perfectionner pour approcher de la réalité instantanée du syndicat.

Le faible nombre d'adhésions reste une préoccupation. Plusieurs facteurs semblent en être la cause. Tout d'abord le recul sensible de l'animation des sections a provoqué un relâchement des liens entre les syndiqués. Ce reflux de l'activité locale, outre ses conséquences internes aux sections, a rendu plus difficile le recrutement de nouveaux adhérents, dont on sait qu'ils se déterminent souvent en fonction de la présence militante dans leur environnement direct. Il est nécessaire d'évoquer également les conséquences des pressions qui se sont exercées sur notre syndicat pour mettre en cause ses orientations et lui contester son champ d'intervention. Cette tension, délibérément entretenue, a semé la confusion dans les esprits, stérilisé des énergies qui auraient été bien mieux employées à mobiliser les travailleurs de nos organismes. Les procédés utilisés ont de plus contribué par leur caractère antidémocratique, à alimenter la campagne hostile à la CGT dans son ensemble. Il faut souhaiter que la préparation du 20ème congrès soit l'occasion d'un débat serein, en profondeur, qui permettra de dépasser les incompréhensions et de renforcer l'efficacité de notre syndicat.

	1987		1988		1989	
	TR	CP	TR	CP	TR	CP
CNRS	1176	1210	1098	1100	1027	993
INSERM	124	148	132	119	117	114
INRIA	1	5	5	5	1	1
RETRAITES	28	29	27	24	25	23
	----	----	----	----	----	----
	1329	1392	1262	1248	1170	1131

NVX ADHERENTS : 57

TR = Talons rentrés

33

CP = Cartes ou FNI payées

42

## 7 - LA PRESSE DU SYNDICAT - LA FORMATION SYNDICALE

Lien essentiel entre le syndicat, ses militants et ses adhérents, la presse du SNTRS-CGT avec le BRS et Flash-info a connu de grosses imperfections.

17 BRS ont été édités au cours de ces trois années, ce qui est loin d'un numéro par mois. Si le Bureau National porte une part de responsabilité, les difficultés sont aussi à mettre au compte du manque de disponibilité, aux problèmes des coûts pour avoir un bulletin plus fréquent, plus agréable, plus régulier.

Le SNTRS-INFO s'est amélioré dans sa qualité avec l'achat d'un photocopieur. Il devrait faciliter la constitution de journaux de section et animer la vie syndicale de la section.

Le SNTRS-INFO s'est fait l'écho des initiatives et des luttes menées par les sections du syndicat : - comme celle qu'ont conduit les sections du CDST et du CDSH pour que le potentiel d'information scientifique et technique du CNRS ne soit pas bradé avec le transfert à Nancy et pour le respect des engagements pris auprès des personnels.

- ou par les sections de Villejuif du CNRS et de l'INSERM pour que le potentiel de l'ICIG soit préservé. Beaucoup reste à faire.

La réalisation d'une presse régulière attrayante doit être un souci majeur de notre organisation comme facteur d'une meilleure démocratie syndicale.

Vu la dispersion des sections de l'INSERM, et leurs difficultés, des informations et des comptes rendus ont été donnés à tous les adhérents dans les SNTRS-INFO SPECIAL INSERM.

Plusieurs actions de formation ont été organisées pendant ces 3 ans :

- . Journée d'Etudes sur "Concours, recrutement et promotion", le 20 septembre 88.
- . Journée Politique Scientifique, le 19 octobre 89.
- . Journée d'Etudes sur l'évaluation le 17 mai 90.

Ces journées avaient été préparées par des publications dans le SNTRS-INFO et l'ouverture de tribunes de discussion, elles ont permis d'approfondir la réflexion du syndicat et la sensibilisation des militants sur des sujets complexes. Elles facilitent la prise d'initiative des sections syndicales. Des lacunes restent à combler sur la formation syndicale de base.

La Section Nationale INSERM a organisé, fin juin 89, un stage syndical de base qui a réuni : 7 stagiaires sur 3 jours. Le travail d'organisation considérable pour un tel stage, dont les participants se sont déclarés satisfaits, a eu peu de retombées sur le plan militant. Il permet cependant de remarquer qu'il y a attente chez les syndiqués et qu'il est souhaitable de multiplier de telles initiatives pour obtenir un accroissement du militantisme.

Deux journées de formation ont été consacrées aux élus dans les CAP afin qu'ils remplissent au mieux leur rôle de défense des personnels pour le déroulement de carrière, mais aussi de défense des personnels compte tenu du rôle étendu qu'ont les nouvelles CAP.

La parution du mémento des droits des personnels du CNRS et de l'INSERM constitue un outil d'importance pour les militants du SNTRS pour aider les personnels à défendre leurs droits et à agir pour les améliorer.

Cette activité portée par les sections a permis l'application au CNRS de directives délibérément ignorées par la Direction. Par exemple sur des mesures d'aménagement d'horaires pour des agents ayant la charge de personnes handicapées.

## VI - PAIX, DESARMEMENT, DROITS ET LIBERTES DANS LE MONDE

### Paix et désarmement

Le désarmement nucléaire a fait des progrès dans les deux années qui viennent de s'écouler, avec l'accord REAGAN-GORBATCHEV qui a permis la destruction de missiles à charge nucléaire et de stocks d'armes chimiques aux USA et en URSS.

Le SNTRS-CGT a été partie prenante des initiatives de l'"Appel des Cent" et de la CGT dans ce domaine :

- sit-in rue de la Paix, le 11 juin 88
- La Paix, un droit de l'homme, le 25 juin 89
- 20 mai de la Paix, 1990

Dans une déclaration "non à la guerre chimique" au moment du recours aux armes chimiques dans le conflit IRAN-IRAK, le SNTRS-CGT a fait appel à la conscience des scientifiques dans leurs responsabilités de scientifiques et de citoyens pour agir et utiliser leurs compétences pour inventer les moyens de sortir d'une situation dramatique les populations concernées. Il participe le 6 janvier 89 au colloque scientifique du collectif de scientifiques pour le désarmement nucléaire "Vers l'abolition des armes chimiques". Beaucoup reste à faire pour transformer en action une sensibilité de l'opinion sur le caractère outrancier de l'effort militaire en France. Cette sensibilité reste fragile. Chaque événement nécessite une action d'ampleur pour gagner plus de force pour la Paix.

### L'activité internationale

Si le SNTRS-CGT a des interventions de solidarité sur des cas ponctuels, il n'a pas réussi à développer une activité internationale avec les organisations syndicales de travailleurs scientifiques des autres pays, en particuliers de la CEE, malgré la conviction encore plus grande que ces relations sont très importantes dans la période actuelle.

Plusieurs raisons à cela : la difficulté culturelle à appréhender les relations syndicales internationales aggravées par la volonté de l'UGICT de nous isoler en enlevant à des membres du BN leur représentation à la FMTS, les problèmes financiers, le manque de militants.

Le 20ème congrès devrait être un moment de réflexion pour progresser dans ce domaine.

### Droits et libertés dans le monde, Solidarité

Le SNTRS-CGT a joué son rôle d'information et d'appel à la solidarité pour aider les peuples de Palestine, du Nicaragua, d'Arménie, de Roumanie. Il est intervenu auprès des gouvernements du Mexique, du Brésil, de Chine pour le respect des droits de l'Homme et contre les répressions diverses dont nous avons eu connaissance.

Concernant la situation dans les pays de l'Est, la CE du 24 Novembre 89 indiquait : que les aspirations à plus de démocratie et à la satisfaction des besoins qui s'expriment dans ces pays rejoignent nos propres aspirations. La place des syndicats et leur indépendance étaient tout aussi essentielles pour nous. La CE soutenait ces aspirations et les efforts fait pour y répondre. Cependant elle appelait à être vigilant, ce soutien ne pouvant être inconditionnel, l'intérêt des travailleurs primant avant toutes choses. La CE exprimait l'espoir que dans les autres pays socialistes un tel processus s'engage et que dans les pays non socialistes la voix et la volonté des travailleurs soient entendues.

# OUI! IL FAUT S'EN DONNER LES MOYENS

**Notre dernier Comité confédéral national a décidé de lancer toutes les forces de la Cgt dans un vaste et dynamique effort de conquête et de reconquête des forces et des valeurs du syndicalisme de lutte.**

**L'objectif est, certes, ambitieux, mais l'enjeu ne nous laisse pas le choix. Les forces du capital inspirent toutes les grandes décisions qui tendent à modifier la société française.**

**Avec une continuité impressionnante, la politique mise en œuvre depuis près d'une décennie bouleverse en profondeur la société française et sur tous les plans, de l'industriel à l'institutionnel, de l'économique au social.**

**Et sur tous les plans, cela fait mal, les dégâts sont importants, ce sont les salariés de toutes catégories qui paient, la jeunesse supportant une part non négligeable du fardeau.**

**Se donner les moyens de se défendre, de se faire entendre, de se faire respecter, de construire un mouvement revendicatif ancré sur la prise en compte des besoins de chacun et de tous, et porté par une volonté démocratiquement exprimée, telle est notre ambition mais telle est aussi la nécessité de l'heure.**

**Nous voulons donc engager le débat avec le plus grand nombre possible de militants et militantes, sur le lieu de travail.**

**Pour cela, il faut du monde sur le pont, il faut organiser cette démarche, il faut mobiliser, expliquer, bref ! il faut construire à partir de chaque fédération, union départementale, un véritable plan de travail pour irriguer le maximum d'entreprises.**

**Le thème nous est posé par la vie elle-même. Il s'agit de bâtir ensemble et faire vivre quotidiennement ensemble le syndicalisme de classe et de masse, indépendant, démocratique et unitaire sans lequel les luttes sociales ne parviendront pas à bousculer les obstacles qu'elles rencontrent aujourd'hui.**

**L'ambition est vite formulée mais elle est considérable dans sa mise en œuvre, car il s'agit bel et bien de créer partout les conditions pour construire une action syndicale avec les salariés définissant leurs revendications, décidant des formes d'action, maîtrisant l'appréciation des résultats.**

**Cela ne sera véritablement possible qu'en mettant les syndiqués dans le coup, tous les syndiqués, et en posant**

**avec eux ou avec elles, devant les salariés, la grande question de la syndicalisation.**

**Se donner les moyens de faire vivre la Cgt au grand jour, dans les entreprises, informer les syndiqués pour leur permettre de décider sont autant de conditions pour impulser une vie syndicale avec la démocratie « drapeau déployé », condition décisive pour que tous les salariés se reconnaissent bien dans ce syndicalisme-là.**

**Cela ne va pas de soi et ne se fera pas tout seul. Il y a beaucoup, beaucoup à bousculer, à modifier, à changer. Il va y avoir sans aucun doute des débats vifs. Se remettre en cause n'ira pas forcément « de soi », et pourtant, il faut savoir le faire, et aujourd'hui il faut le faire vite.**

**A chacun, à chacune de mesurer ce qu'il y a lieu de faire et de changer pour que les choses bougent dans ce sens dans son entreprise, son atelier, son service.**

**Faire de la prise en compte des besoins exprimés par les intéressés eux-mêmes le pôle de rassemblement des salariés dans leur diversité est décisif pour l'action, pour le rassemblement et l'unité d'action.**

**C'est dire que les décisions prises par l'Ugict pour aider au développement de l'activité en direction des techniciens, cadres et ingénieurs sont partie prenante et intégrante de ce processus.**

**C'est dire que les initiatives des « Rendez-vous Cgt » avec la Vo vont, sans problème, s'insérer dans le plan de bataille pour devenir les « Rendez-vous Vo avec la Cgt ».**

**C'est dire que l'organisation d'une grande souscription de lutte, à l'appui de laquelle nous allons poser avec nos syndiqués, devant les salariés, la question des moyens à donner au combat pour la lutte, pour le développement de l'action syndicale, s'intègre à plein dans ce dispositif.**

**Alors, il ne faut pas attendre, il ne faut plus attendre.**

**Dès juillet, la mise en route doit être effective. Juillet-août, deux mois pendant lesquels ceux et celles qui sont au travail vont pouvoir lancer le dispositif et créer les conditions pour que la rentrée soit effectivement placée partout sous le signe dynamique de la mise en œuvre du grand syndicalisme moderne dont les salariés d'aujourd'hui ont besoin dans la France d'aujourd'hui.**

**Le syndicalisme de lutte, rassembleur, démocratique et unitaire.**

**Louis Viannet**  
secrétaire de la Cgt